



SITUATION URBAINE DE RÉFÉRENCE DE PORT-AU-PRINCE

Évaluation de la sécurité alimentaire et
des moyens d'existence à Port-au-Prince

Avril-mai 2009

Cette publication a été préparée par Sam Dixon et Julius Holt dans le cadre d'un contrat de clientèle (AFP-I-00-05-00027-00) du Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

SITUATION URBAINE DE RÉFÉRENCE DE PORT-AU-PRINCE

Évaluation de la sécurité alimentaire et
des moyens d'existence à Port-au-Prince

Résumé

La situation urbaine de référence des moyens d'existence de Port-au-Prince contient des informations détaillées et quantifiées sur le mode d'alimentation, la composition du revenu et les habitudes de dépense des pauvres urbains. Cette évaluation a été réalisée lors d'une période de stabilité des prix et de sécurité relative, entre avril et mai 2009. Cette situation de référence donne donc une vue d'ensemble des pauvres ruraux tels qu'ils étaient après les ouragans, les hausses de prix et les émeutes de la faim de 2008. Conjointement aux données de surveillance, la situation de référence est un puissant outil qui peut être utilisé pour l'analyse continue de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence dans les bidonvilles de Port-au-Prince. On peut également l'utiliser pour évaluer l'efficacité des interventions destinées à réduire la pauvreté urbaine.

Entreprise par FEWS NET en collaboration avec la CNSA, cette enquête a employé l'Approche de l'économie du ménage (AEM). Dans la mesure où l'enquête portait principalement sur les pauvres urbains, l'évaluation s'est déroulée uniquement dans les bidonvilles de la capitale. Trois équipes d'enquêteurs ont effectué trente entrevues auprès d'informateurs-clés communautaires et cent-dix entrevues de groupe auprès de représentants de ménages des bidonvilles. Pendant les entrevues de groupe, autour de cinq-cents ménages au total ont été représentés.

Même dans les bidonvilles, il existe de grands écarts de richesse entre les ménages. La population de ces quartiers pauvres a donc été divisée en quatre groupes de richesse, définis par des représentants de la communauté : très pauvre, pauvre, moyen et mieux loti. Soixante-cinq pour cent des habitants des bidonvilles appartiennent aux groupes très pauvre et pauvre. Les très pauvres (30 %) vivent aux limites de la survie. Ils occupent des emplois non spécialisés, faiblement rémunérés, comme colporteurs, journaliers et petit commerce. Non seulement les ménages très pauvres ont les emplois les plus faiblement rémunérés, mais ils ont également le rapport de dépendance le plus élevé (peu de soutiens de famille par rapport aux personnes à charge). D'ordinaire, un ménage très pauvre consiste en sept personnes dont deux travaillent, alors que les ménages pauvres sont constitués de six personnes dont deux travaillent. Les pauvres ont des sources de revenus très similaires aux très pauvres, mais occupent des emplois mieux rémunérés et font du petit commerce/petit négoce sur une plus grande échelle. Les ménages moyens gagnent encore plus grâce au travail qualifié, au petit commerce et à l'emploi salarié. Pour les ménages mieux lotis, le commerce est la source de revenus la plus courante avec l'emploi salarié. Les transferts - les envois d'argent des parents travaillant ailleurs - contribuent au revenu de tous les groupes et augmentent en quantité avec le niveau de revenus.

Les ménages de l'ensemble des groupes de richesse achètent la majorité de leur nourriture sur le marché. Cependant, contrairement aux trois autres groupes, les très pauvres *ne* couvrent *pas* cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimaux. Leur régime alimentaire se réduit à l'essentiel et se compose principalement de produits de base avec très peu de viande/lait/ légumes. Les ménages pauvres, moyens et mieux lotis peuvent se permettre d'augmenter la variété de leur alimentation, mais celle-là demeure faible comparée aux personnes en mesure de vivre dans les quartiers plus aisés à l'extérieur des bidonvilles.

La plus grande partie de l'argent des trois groupes les plus pauvres sert à couvrir leurs besoins alimentaires de base. Il ne reste que peu d'argent aux très pauvres pour quoi que ce soit d'autre et l'argent qui leur reste est consacré aux articles de maison de base, à l'eau, au combustible, à la santé et à l'éducation. Les ménages pauvres et moyens ont de plus hauts niveaux de revenus, mais leur pouvoir d'achat est néanmoins très limité. Ce rapport met plus particulièrement l'accent sur le coût de

l'éducation à Port-au-Prince, où la majorité des écoles est privée. Un ensemble de frais, comme les droits de scolarité, les uniformes, l'argent de poche, les fournitures et le transport font de l'éducation une marchandise très onéreuse.

Les pauvres ruraux sont aussi très vulnérables à un certain nombre de chocs, en particulier les très pauvres dont l'existence est déjà fragile. Les plus importants d'entre eux sont l'insécurité politique, les catastrophes naturelles (par ex., les ouragans) et les hausses de prix. Un éventail de stratégies d'adaptation peut être employé pour y faire face ; cependant, à la vue d'une autre étude détaillée sur la question réalisée par le PAM-VAM, les données collectées n'étaient pas très poussées. L'outil de suivi décrit à la fin de ce rapport tient compte des fluctuations de prix, des écarts du coût du travail et des stratégies d'adaptation des ménages afin de fournir un cadre théorique à l'analyse continue de la sécurité alimentaire dans les bidonvilles de Port-au-Prince.

Table des matières

	Résumé	02
1.	Introduction	06
2.	Méthode	08
2.1	Cadre d'analyse	08
2.2	Étapes de l'évaluation	09
2.3	Participants	09
2.4	Calendrier de l'évaluation	10
2.5	Poids et mesures	10
2.6	Aliments vendus dans la rue	10
2.7	Saisonnalité	10
2.8	Mois de référence	11
2.9	Échantillonnage	12
2.10	Processus d'entrevue	15
3.	Résultats	16
3.1	Répartition des niveaux de richesses	16
3.2	Revenu du travail	18
3.3.	Emprunts et transferts d'argent	21
3.4	Consommation calorique	22
3.5	Qualité du régime alimentaire : les « autres aliments » et le coût des calories	23
3.6	Dépenses : coût de la vie d'ensemble	25
3.7	Habitudes de dépenses	26
3.8	Dépenses en énergie	27
3.9	Dépenses en éducation	28
3.10	Autres services	30
3.11	Dangers et stratégies d'adaptation	30
3.12	Suivi	32
4.	Conclusion	37

Sigles :

AGVSA	Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire
CHF	Cooperative Housing and Finance
CNSA	Coordination nationale de la sécurité alimentaire
FEWS NET	Réseaux de systèmes d'alerte précoce contre la famine (USAID)
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
PAM	Programme alimentaire mondial

Remerciements :

Les auteurs aimeraient remercier les personnes suivantes : Epitec Nobera, représentant de FEWS NET en Haïti, et Gary Mathieu, coordinateur de la CNSA, pour avoir lancé et jeté les bases de l'évaluation en Haïti ; Joseph Alix de FEWS NET pour avoir contribué à coordonné les travaux sur le terrain ; et Pierre-Anthony Garraud de la CNSA pour avoir fourni les cartes et les statistiques. Les travaux sur le terrain n'auraient pas pu être menés à bien sans l'appui du CHF et de CONCERNE, ainsi que d'une équipe d'enquêteurs dévoués. Enfin, ce sont surtout les informateurs-clés et les membres de la communauté qui ont eu la patience de répondre à nos questions qui ont rendu possible cette collecte d'informations. Cette évaluation a été financée par l'USAID par le biais du projet FEWS NET.



1. Introduction

FEWS NET est un projet d'alerte précoce contre la famine et de suivi de la sécurité alimentaire financé par l'USAID couvrant plus de vingt pays en Afrique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes et en Asie centrale. FEWS NET Haïti et ses partenaires ont réalisé des progrès en appliquant une approche des moyens d'existence en vue d'informer les programmes d'alerte précoce, d'évaluation de l'état nutritionnel et de réduction de la pauvreté dans les régions rurales. En 2005, toutes les régions rurales ont été divisées en zones de moyens d'existence (voir la figure 1.1 ci-dessous) ; une étude sur le terrain de la situation de référence a été accomplie dans le cadre de l'Analyse de l'économie du ménage (AEM) (voir la prochaine section) et des profils de moyens d'existence ont été rédigés. Toutefois, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, si Port-au-Prince a été désignée une région urbaine distincte, aucune évaluation des moyens d'existence similaire n'a été menée à bien. L'objectif de la présente étude de la situation urbaine de référence des moyens d'existence était de combler cette lacune et de fournir des renseignements détaillés sur le revenu, les sources d'alimentation et les habitudes de dépenses des ménages des quartiers les plus pauvres de la ville.

Cette étude urbaine est on ne peut plus d'actualité. La région métropolitaine de Port-au-Prince abrite la population urbaine haïtienne la plus importante et celle qui connaît la plus forte croissance, la majorité vivant dans des quartiers défavorisés avec des niveaux élevés de pauvreté et un mauvais accès aux services essentiels. La crise financière mondiale et les hausses des prix alimentaires ont eu un grave impact sur Haïti, qui dépendant largement des importations. Des émeutes de la faim se sont déroulées dans la capitale en avril 2008, lorsque les manifestants ont tenté de pénétrer dans le palais présidentiel. Ces événements ont eu des répercussions dans toute la ville alors que les émeutiers vandalisaient et pillaient les magasins. Puis au mois d'août et de septembre de la même année, une série de tempêtes tropicales et d'ouragans a frappé Haïti, provoquant des dégâts considérables. En réponse à la situation des prix alimentaires, le PAM-VAM avec la CSNA a conduit une enquête à Port-au-Prince en novembre 2008, qui a fourni toute une moisson de renseignements sur les réponses de la population à la crise (WFP, 2008). Mais un simple compte-rendu de la manière dont la population urbaine pauvre gère son économie domestique (comment elle joint les deux bouts) n'existait pas.

Dans ce contexte, l'évaluation actuelle visait à développer une compréhension à jour de la façon dont vivent les pauvres urbains. Les résultats attendus étaient les suivants :

- générer des renseignements de base sur les moyens d'existence susceptibles d'être utilisés pour mieux comprendre la vulnérabilité dans les régions urbaines et pour informer les systèmes d'alerte précoce et les futurs programmes de développement.
- mettre au point un cadre d'analyse commun pour le suivi de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence au sein des populations urbaines.

Figure 1.1 Carte des zones de moyens d'existence en Haïti¹



¹ L'analyse de l'économie des ménages était autrefois appelée « analyse de l'économie alimentaire » et les zones de moyens d'existence des « zones d'économie alimentaire » (cf. la carte).

2. Méthode

2.1 Cadre d'analyse

L'AEM a pour but de comprendre comment les personnes accèdent à ce dont elles ont besoin pour survivre. Elle implique une analyse de la consommation par les ménages des denrées alimentaires et non alimentaires et comment ils obtiennent l'argent avec lequel ils achètent ce qu'ils ne produisent pas eux-mêmes. Ces renseignements forment une base de référence qui peut être utilisée pour évaluer au niveau des ménages l'impact probable d'un choc. Les données de surveillance relatives au choc peuvent être utilisées conjointement avec la base de référence pour produire une analyse continue de la situation actuelle et les besoins d'intervention.

Le cadre d'analyse est applicable à des conditions rurales profondément différentes ainsi qu'au milieu urbain. Toutefois, son application peut varier d'un contexte à l'autre et il existe une différence d'orientation particulière entre les évaluations rurales et urbaines. Dans les régions rurales des pays en développement, la population participe très largement au secteur primaire, que ce soit les cultures vivrières, les cultures marchandes ou l'élevage ; la terre et sa production sont donc la priorité principale. On constate cependant une tendance de plus en plus marquée des populations les plus pauvres à acheter une large proportion de leur nourriture, dans la mesure où leurs terres ne produisent pas suffisamment pour satisfaire leurs besoins. Ainsi la première question est-elle toujours de savoir quelle proportion de leur nourriture essentielle elles produisent elles-mêmes et quelle proportion elles achètent. La seconde question élémentaire est alors de savoir comment elles obtiennent l'argent de leurs achats. Il y a généralement un répertoire limité d'occupations et de taux de salaire ou de profit, dominé par le travail temporaire réalisé pour d'autres fermiers qui ont considérablement plus de terres et d'autres actifs qu'elles n'en ont.

Dans la ville, il y a d'ordinaire peu de gens capables de faire pousser des quantités importantes de nourriture ou qui reçoivent des dons substantiels de proches ruraux ; le marché est donc habituellement leur seule source de nourriture. D'un autre côté, la gamme des métiers et les différences de rémunération sont bien plus grandes qu'à la campagne. Tandis que les revenus tendent à être hétérogènes dans les contextes urbains, les habitudes de dépenses ne le sont pas. Les familles pauvres tendent à dépenser des pourcentages d'argent similaires pour des produits similaires et une enquête sur les habitudes de dépenses est souvent le point d'entrée le plus utile pour comprendre les moyens d'existence dans un contexte urbain.

La base de référence est le ménage, celui-ci étant l'unité économique de base, partageant revenu et consommation. C'est encore vrai s'agissant des ménages dirigés par une femme et même si un homme a de multiples « partenaires » et des enfants dans différents ménages. L'une des caractéristiques de l'analyse AEM est de réunir et de comparer des renseignements relatifs aux ménages à différents niveaux de revenus, en répartissant habituellement la population cible en quatre groupes de richesse : très pauvre, pauvre, moyen et mieux loti. Dans le contexte villageois, ceci représente l'ensemble des ménages. Mais il convient de souligner qu'en ville la population cible était celle qui vivait dans les quartiers bidonvilles ; la division entre pauvreté et richesse est donc uniquement relative à ces populations. Il existe de grands écarts de richesse autour de la ville, en particulier entre les habitants des bidonvilles et les quartiers résidentiels de bien meilleure qualité au-delà. Ainsi, en termes de revenu et de conditions de vie, le résident d'un ménage « mieux loti » d'un bidonville n'arrive probablement qu'au niveau d'un ménage pauvre ou au mieux

médian des quartiers plus favorisés de la ville si on y opère la même division de la richesse.

Dans les bidonvilles, il existe un certain nombre de ménages dont aucun membre ne gagne sa vie et où l'ensemble du ménage dépend entièrement pour survivre de la charité publique ou informelle ou des transferts d'argent par des proches. Ces ménages ne faisaient pas partie de l'enquête, dans la mesure où l'AEM porte principalement sur les ménages économiquement actifs, quel que soit leur niveau de pauvreté. Ceux-ci dépendent dans une certaine mesure de l'activité caritative ou des transferts d'argent, mais du moment que quelqu'un reçoit un revenu de son travail, le ménage se range dans un des groupes de richesse étudiés. À l'autre bout de l'échelle, un nombre assez important de commerces et de maisons locatives des bidonvilles appartiennent à des propriétaires qui habitent dans d'autres parties de la ville. Ces personnes n'ont pas été incluses dans l'enquête, mais leurs employés ou leurs locataires l'ont été, le critère étant la résidence réelle dans les bidonvilles.

Bref, l'évaluation visait à répondre à des questions élémentaires telles que : Qui sont les *relativement* pauvres et moins pauvres dans les bidonvilles ? Comment accèdent-ils à la nourriture, au revenu et aux services de base ? Comment leurs habitudes de consommation varient-elles d'un ménage à l'autre : c.-à-d., quelles sont les différences de revenu et de dépense entre les ménages de différents niveaux de richesse ? Quels mécanismes d'adaptation les ménages adoptent-ils contre les chocs et quelles en sont les limites ?

2.2 Étapes de l'évaluation

L'étude comporte les étapes suivantes :

- Un examen des sources d'information secondaires
- Un examen des renseignements sur les chiffres et les densités de population dans les quartiers de la ville afin d'identifier les secteurs d'enquête
- Un atelier de formation d'une semaine pour quatorze membres de l'équipe de terrain (enquêteurs)
- Trente entrevues auprès des groupes d'informateurs-clés communautaires et cent-dix entrevues de groupe auprès de représentants de ménages de ces communautés
- Saisie des données sur un tableur de référence AEM ainsi que des analyses intermédiaires et finales des données de terrain
- Compilation d'un tableau de référence et première étude d'un système de suivi

Dans le secteur d'enquête choisi, deux niveaux d'entrevues ont été menés. Les premières ont été réalisées auprès d'informateurs-clés de la communauté locale en vue d'obtenir une vue d'ensemble des conditions sur place : environnement, emploi, services et toute caractéristique locale particulière. Les secondes ont été réalisées auprès de représentants des ménages, en formant des groupes de discussion distincts pour chaque niveau de richesse, pour lesquels a été dressé un tableau énumératif de l'économie d'un ménage type pour ce groupe de revenus. On trouvera de plus amples renseignements sur ces procédures plus bas.

2.3 Participants

L'évaluation urbaine de Port-au-Prince a été entreprise avec la collaboration de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA). FEWS NET a aussi reçu l'assistance du CHF et de CONCERN, en utilisant leur expérience et leurs contacts dans les bidonvilles pour faciliter l'organisation des entrevues au niveau communautaire.

2.4 Calendrier de l'évaluation

La préparation initiale et l'examen des sources secondaires ont pris place au début du mois d'avril 2009. Un atelier de formation et de préparation s'est ensuite tenu à Port-au-Prince entre les 13 et 17 avril. Deux consultants étrangers, des représentants de FEWS NET et de la CNSA et quatorze enquêteurs y participaient. L'atelier comprenait : une discussion de la méthode urbaine de l'AEM, une révision des formats d'entrevue de l'AEM pour les adapter à Port-au-Prince, et des discussions sur l'échantillonnage par zones au sein de la ville. Le travail de terrain proprement dit s'est déroulé du 23 avril au 8 mai. L'analyse finale s'est faite du 9 au 12 mai. Les principaux résultats ont été présentés le 13 mai à la CNSA, devant une assemblée de près de trente personnes composée de FEWS NET, la CNSA, les autorités haïtiennes et des ONG internationales.

2.5 Poids et mesures

Afin de calculer avec précision la quantité de nourriture consommée par les ménages en termes de calorie, il est important de disposer de renseignements sur les poids et mesures dans lesquels les articles ont été achetés. C'est particulièrement vrai dans un contexte urbain, où la majeure partie de la nourriture vient du marché. Trois visites de marché ont été conduites pendant l'évaluation afin de collecter des informations sur le poids et le prix des mesures dans lesquelles la nourriture est vendue. Par chance, les mesures les plus courantes (utilisées pour les céréales, le sucre, les haricots, etc.) sont les plus simples : une « petite marmite » équivaut à 0,5 kg et une « grande marmite » à 2,8 kg. En revanche, les lots dans lesquels les fruits, les légumes et les pommes de terre se vendent varient en poids. Toutefois, les lots d'un même produit coûtant le même prix tendent à avoir des poids toujours identiques. Dans ces cas, le prix peut être utilisé pour calculer la quantité de nourriture achetée (en kilos).

2.6 Aliments vendus dans la rue

À Port-au-Prince, la nourriture préparée et vendue dans la rue est une importante source de calories pour les pauvres urbains. En examinant les sources secondaires et en discutant avec FEWSNET, la CNSA et les organisations partenaires, aucune information n'a été trouvée sur les valeurs caloriques des aliments vendues dans la rue. Il est à noter que les « pâtés » (chaussons ou friands à base de farine de blé, ordinairement fourrés d'une garniture salée et cuits en friteuse) et les « plats chauds » (consistant en riz accompagné d'une sauce) étaient les types d'aliments préparés dans les rues les plus courants et les plus importants en termes de calories et de dépenses. Au début de l'évaluation, plusieurs étals ont été visités dans différents quartiers pour peser les pâtés et les plats chauds à différents prix et estimer leur valeur calorique. Un indice de prix simple a ensuite été créé pour calculer les calories des pâtés et des plats chauds énumérés dans les entrevues comme étant achetés habituellement.

2.7 Saisonnalité

L'économie rurale est régie par les saisons, mais tel n'est pas le cas à Port-au-Prince, étant donné que la population urbaine n'est pas la productrice primaire de la terre. Les prix alimentaires sont affectés par les temps de récolte de la production locale des vivriers et des fruits et dans une certaine mesure des légumes cultivés sans irrigation ; mais comme Haïti est essentiellement importateur de nourriture, les effets de prix de la saisonnalité locale sont largement dilués. Cependant, une saisonnalité différente agit effectivement sur les ménages locaux. À Port-au-Prince, il y a trois moments importants de l'année. D'abord, l'année scolaire commence en

septembre, qui exige de la plupart des ménages un effort financier conséquent pendant ce mois pour les droits de scolarité, les uniformes et autres fournitures (voir la section sur l'éducation). Les transferts d'argent arrivent parfois chez les ménages à cette époque de l'année spécifiquement pour aider à payer pour l'éducation. Ensuite, Noël et le Nouvel An (et dans une moindre mesure Pâques) sont des moments de dépenses supérieures à la normale, pour les cadeaux et les repas de fête. Encore une fois, les transferts d'argent arrivent parfois pendant ces périodes.

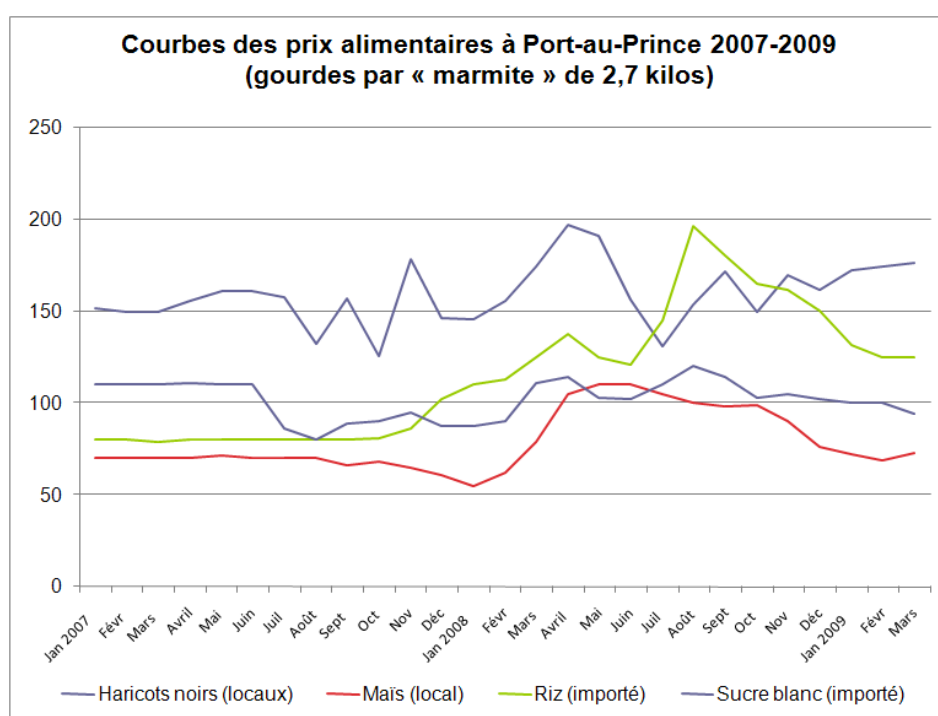
Troisièmement, il y a la menace des ouragans pendant une période qui s'étale grosso modo du 1^{er} juin au 30 novembre. Les ouragans et les inondations, plus fréquents pendant cette période de l'année, provoquent des dégâts aux infrastructures (maisons, bâtiments, ponts), rendent les transports difficiles et peuvent entraîner la maladie (et donc des dépenses médicales).

2.8 Mois de référence

Du fait de la saisonnalité très limitée dans un contexte urbain, le mode d'alimentation, la composition du revenu et les habitudes de dépense sont généralement réguliers et les données les concernant peuvent être énumérées par mois plutôt que par année. Avril 2009 a été utilisé comme mois de référence pour deux raisons principales. D'abord, après les hausses récentes, les prix semblent se stabiliser à Port-au-Prince. La figure 2.1 indique que les prix alimentaires, malgré leur évolution spectaculaire entre le milieu de 2007 et la fin de 2008, avaient peut-être commencé à se stabiliser. Ensuite, les gens pensent plus facilement aux dépenses et aux prix actuels et, pour une base de référence visant à dresser un tableau actuel, il n'y avait en général pas de raison de leur demander d'essayer de se souvenir précisément des fluctuations de prix des mois précédents.

Concernant les données touchant à l'alimentation, au revenu et aux dépenses, surtout les dépenses d'éducation, les informations ont été énumérées sur une base annuelle, en utilisant les douze mois entre avril 2008 et avril 2009 comme année de référence.

Figure 2.1



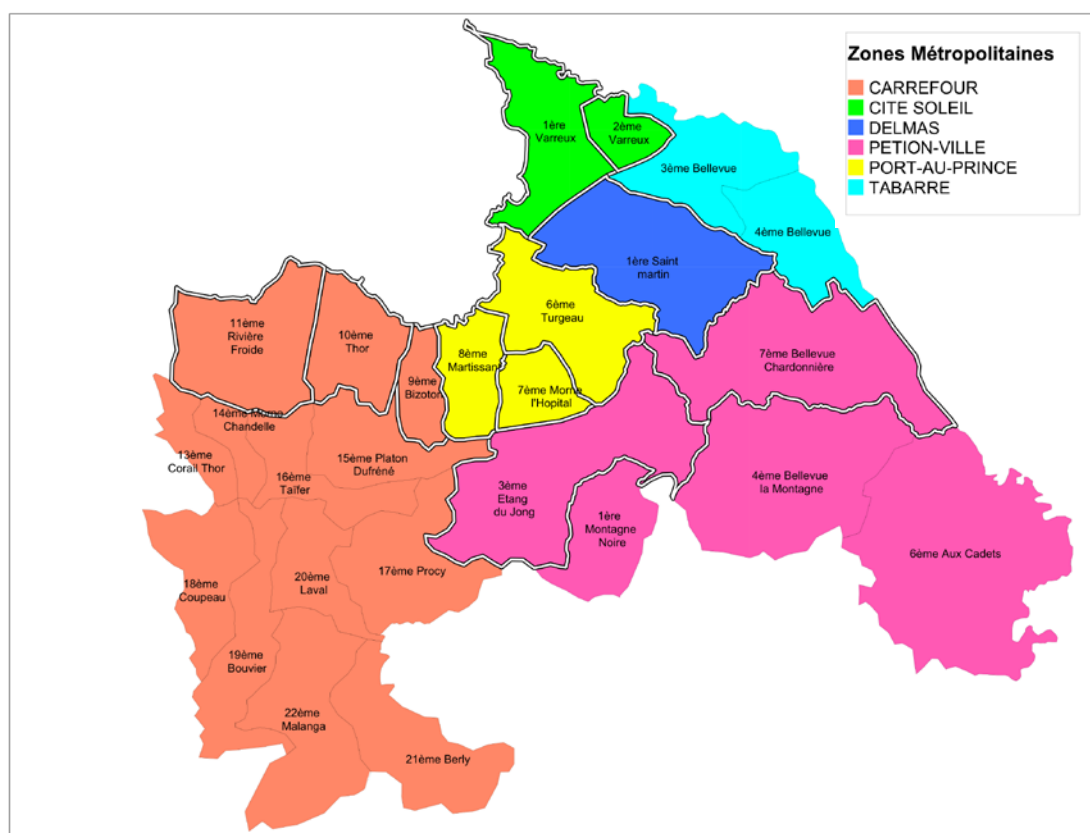
Source : FEWS NET & CNSA

2.9 Échantillonnage

D'habitude l'AEM définit les zones géographiques des enquêtes, puis emploie une technique d'échantillonnage à choix raisonné plutôt qu'aléatoire dans celles-ci. Cette procédure a dû être adaptée aux conditions particulières, et aux informations disponibles, en vigueur à Port-au-Prince. Le dernier recensement remonte à 2003. Ce sont ces chiffres, fournis par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), qui ont été utilisés pour cette évaluation. Le total de la population des sections communales, classées par l'IHSI comme urbaines, est juste au-dessous de deux millions. Port-au-Prince couvre six régions métropolitaines (voir la figure 2.2). Chaque région est divisée en sections communales, dont treize sont classées comme urbaines par l'IHSI. Ces sections urbaines constituent la limite géographique de l'évaluation actuelle. Comme l'enquête portait principalement sur les pauvres urbains, il a été décidé de n'échantillonner que les bidonvilles à l'intérieur des sections urbaines. Aucun des quartiers plus aisés de la ville n'a été étudié. Il convient de remarquer que les régions périurbaines n'ont pas été incluses dans l'échantillon.

Aucune information officielle n'a pu être trouvée qui définisse et énumère différentes parties de la ville en termes de différences de richesse ou d'occupation ou de conditions de vie. Pendant l'atelier de formation initiale et lors des discussions avec les partenaires et les représentants de la CNSA, il a été établi que les différences entre les bidonvilles n'étaient pas suffisamment marquées ou spécifiques pour mériter de diviser la ville en « zones de moyens d'existence » distinctes (comme c'est le cas pour les enquêtes rurales d'AEM géographiquement étendues, notamment celle réalisée en Haïti en 2005). On a préféré produire une base de référence de l'économie des ménages pour l'ensemble des bidonvilles de la ville.

Figure 2.2 Les régions métropolitaines de Port-au-Prince

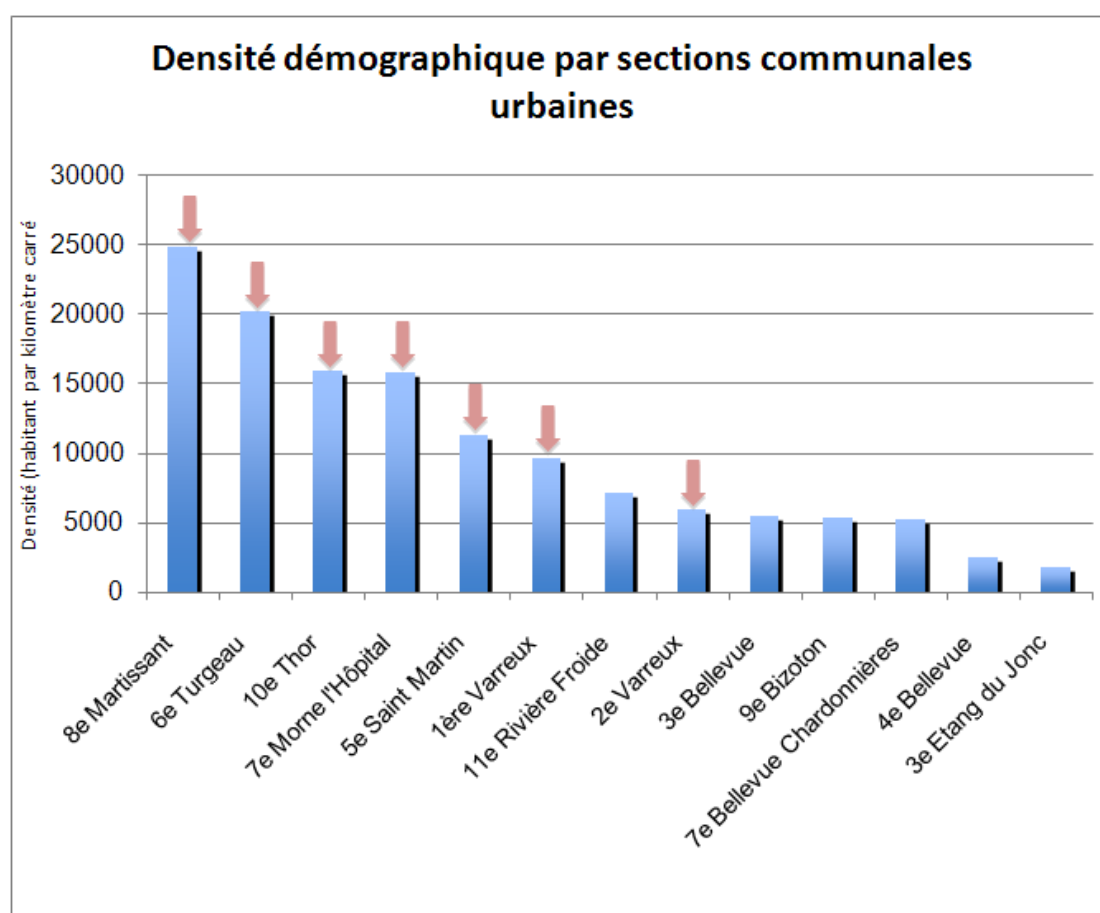


Carte fournie par la CNSA

L'étape suivante a consisté à sélectionner quelles sections communales visiter, compte tenu du calendrier de l'enquête et des effectifs disponibles. Bien que ces sections soient étendues, il s'agit de la plus petite division énumérée disponible à ce stade de l'échantillonnage. D'un autre côté, l'IHSI ne dispose pas d'informations démographiques subdivisées par bidonville et la division pour laquelle il existe des données relatives à la population (la 'section d'énumération'), consiste en unités de quelques centaines de ménages seulement. Étant donné la nature raisonnée (plutôt qu'aléatoire) de l'échantillonnage, il n'a pas été possible d'utiliser ces divisions.

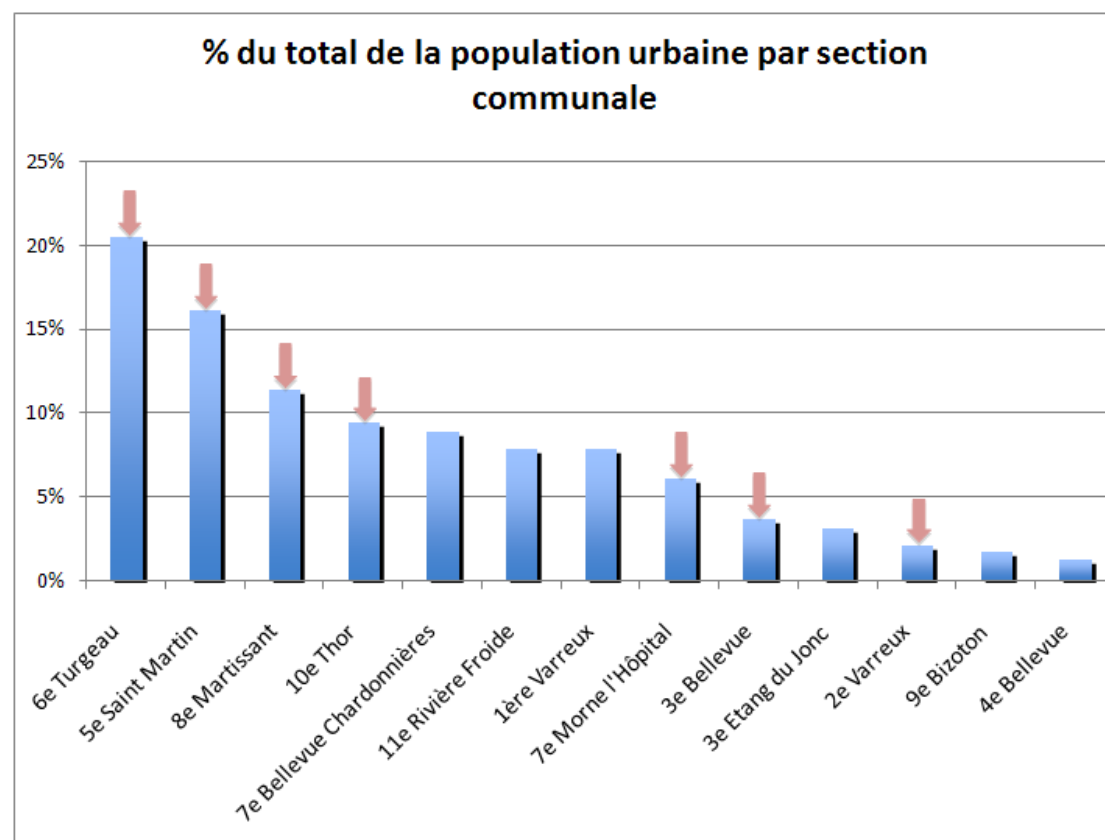
En choisissant les sections à échantillonner, tant la densité démographique que la part totale de la population de la ville représentée par une section ont été prises en compte. La densité démographique est un indicateur substitutif essentiel de la richesse relative d'un quartier et a reçu plus de considération que le total de la population. Les figures 2.3 et 2.4 indiquent respectivement la densité démographique de chaque section communale urbaine et le pourcentage de la population urbaine dans chaque section. Les flèches indiquent quelles sections ont été échantillonnées.

Figure 2.3 Densité démographique par section communale dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (Les flèches indiquent les sections échantillonnées.)



Nos calculs s'appuient sur les données de l'IHSI.

Figure 2.4 Pourcentage du total de la population urbaine par section communale dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (Les flèches indiquent les sections échantillonnées.)



Nos calculs s'appuient sur les données de l'IHSI.

Comme on le voit, sept des sections les plus denses et les plus peuplées ont été visitées. Deuxième Varreux, bien que moins dense et moins peuplée que les autres sections, a été échantillonnée parce qu'elle constitue une partie de Cité Soleil, bidonville le plus notoire de la ville. Une fois que les sections ont été choisies, on s'est efforcé de répartir l'échantillon entre elles plus ou moins en proportion de la population estimée (voir le tableau 2.1 ci-dessous). Il a été décidé de conduire un nombre disproportionné d'entrevues dans Cité Soleil et Martissant pour les raisons suivantes. Cité Soleil connaît une grande insécurité depuis ces dernières années et il existe un manque relatif d'information à son sujet. Martissant est le bidonville le plus densément peuplé de Port-au-Prince et connaissait un regain de tension au moment de l'évaluation. Cette tension était liée à l'insécurité civile, les bandes de rues essayant de se regrouper : le résultat a été des rivalités et un certain nombre de victimes civiles. Au moment de la publication de ce rapport, la situation à Martissant était heureusement revenue au calme.

Tableau 2.1

Section Communale	% du total de la population des sections échantillonnées	% de l'échantillon
Cité Soleil	14 %	24 %
Martissant	15 %	21 %
Morne L'Hôpital	8 %	3 %
St Martin	22 %	23 %
Thor	13 %	13 %
Turgeau	28 %	16 %
Total	100 %	100 %

N.B. Cité Soleil dans ce tableau fait référence à la région métropolitaine (voir la carte ci-dessus), qui comprend deux sections communales : Première et Deuxième Varreux. Elles n'ont pas été subdivisées ici, parce que les équipes avaient parfois du mal à savoir exactement dans laquelle de ces deux sections elles se trouvaient.

Le nombre d'entrevues par section a dépendu tant de la coopération des représentants de la communauté que des conditions logistiques parfois imprévisibles et des contraintes de temps. Par conséquent, l'échantillonnage par rapport aux densités démographiques et aux totaux n'a pas toujours pu être complètement respecté. À Turgeau, en particulier, la proportion des entrevues conduites a été nettement inférieure à celle de la population échantillonnée qui y habite.

2.10 Processus d'entrevue

Ayant décidé de cibler les bidonvilles, l'étape suivante a été d'organiser des réunions avec les organisations partenaires et leurs contacts qui l'un et l'autre connaissaient très bien le bidonville dans une section donnée, où ils étaient actifs. Pendant ces discussions, une série d'entrevues de représentants communautaires a été arrangée pour différentes parties du bidonville.

Outre l'établissement d'un ensemble de données générales concernant les conditions dans la région, l'objectif principal des **entrevues des représentants communautaires** était aussi de définir les caractéristiques des différents groupes de richesse dans la localité (sources du revenu, possession des actifs, accès aux services, etc.) et le pourcentage des ménages de la communauté appartenant à chaque groupe. Les participants à ces entrevues ont été sélectionnés par les dirigeants communautaires en conjonction avec un représentant de FEWS NET et les organisations partenaires. Ils ont été choisis sur la base de leur connaissance de la région ciblée par l'enquête.

Les groupes de richesse ont été identifiés par les représentants communautaires en fonction des conditions locales et des perceptions de la pauvreté. Comme il a été mentionné plus haut, les groupes n'incluent que les personnes résidant à l'intérieur des bidonvilles. Ainsi, bien que les ménages économiquement mieux lotis puissent paraître aisés comparés à leurs voisins plus pauvres, ils vivent néanmoins dans la pauvreté par rapport à d'autres quartiers de Port-au-Prince, sans même faire de comparaison avec les villes des pays développés. À ce propos, il convient de noter qu'à l'époque de la montée de la violence et de l'insécurité (autour de 2005-2007), de nombreux résidents des bidonvilles sont partis pour des quartiers plus tranquilles, et il est probable que les moins pauvres d'entre eux n'y sont jamais revenus.

Une fois établis les critères de répartition des richesses, il a été demandé aux représentants communautaires de trouver des participants pour les **entrevues de groupe représentant les différents groupes de richesse** suivants, c.-à-d., des personnes appartenant à chacun des groupes de richesse. On a demandé aux

représentants communautaires de s'assurer que la moitié des participants aux entrevues de groupe étaient des femmes. Ils y sont généralement parvenus. L'objectif de ces entrevues de groupe était de collecter un ensemble d'informations détaillées, quantifiées relatives aux sources de nourriture, aux sources de revenus et aux habitudes de dépense d'un ménage *typique* à l'intérieur du groupe de revenus, tel que l'avaient décrit les participants.

Le tableau ci-dessous résume le nombre d'entrevues réalisées au niveau communautaire pendant l'évaluation. Comme l'évaluation portait principalement sur les pauvres urbains, il a été décidé de se concentrer sur les trois groupes les plus pauvres et de conduire moins d'entrevues de groupe auprès des mieux lotis. En outre, dans la mesure où les mieux lotis gagnent bien plus d'argent que les autres groupes et peuvent donc dépenser cet argent de façon beaucoup plus complexe et que, de surcroît, ils tendent à être moins disposés à fournir des renseignements détaillés que les groupes plus pauvres, il a parfois été difficile de collecter des informations précises sur leurs dépenses totales. De ce fait, pour certains graphiques des dépenses ci-dessous, seuls trois groupes de richesse ont été représentés.

Table 2.2 Nombre d'entrevues conduites au niveau communautaire

Représentants communautaires	Groupes cibles				
	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Mieux lotis	Total
30	28	32	31	19	110

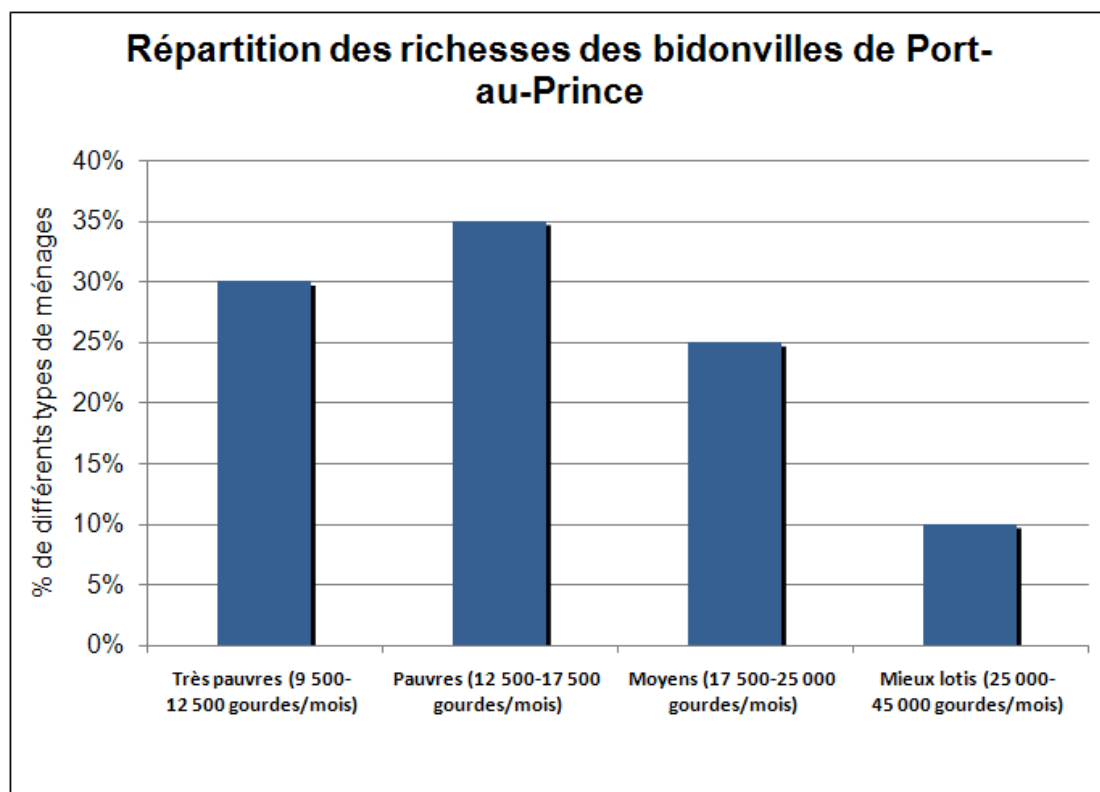
Une moyenne de quatre à six représentants de ménage ont participé dans les entrevues de groupe pour les groupes très pauvres, pauvres et moyens, et une moyenne de deux représentants de ménage ont participé dans les entrevues pour les mieux lotis. Un total d'approximativement cinq-cents représentants de ménage ont donc participé dans les entrevues.

3. RÉSULTATS

3.1 Répartition des richesses

La figure 3.1 ci-dessous illustre la répartition des richesses pour les bidonvilles de Port-au-Prince, ainsi que les niveaux de revenus pour chaque groupe. (40 gourdes haïtiennes = 1 USD)

Figure 3.1²



N.B. Chaque pourcentage représente le point milieu d'un intervalle. Les groupes de richesse n'incluent que les ménages économiquement actifs et n'incluent pas ceux qui sont sans ressources.

Compte tenu du fait que les bidonvilles se trouvent là où vit la plus grande partie des plus pauvres de la ville, il n'est pas surprenant d'y trouver une telle proportion de la population constituant les groupes très pauvres et pauvres, même en utilisant la définition locale. Le tableau 3.1 ci-dessous illustre d'autres distinctions importantes entre les groupes de richesse. Bien que la taille des ménages soit typiquement plus grande chez les pauvres que chez les mieux lotis, le nombre moyen d'actifs par ménage ne l'est pas. Autrement dit, les ménages plus pauvres ont un rapport de dépendance plus élevé (peu de soutiens de famille par rapport aux personnes à charge) que les ménages mieux lotis.

On constate une différence importante entre groupes de richesse dans la qualité et la taille du logement. Le plus souvent, les ménages moyens et mieux lotis vivent dans des maisons construites en béton, y compris la toiture, et disposent de beaucoup plus de place que leurs voisins plus pauvres. Les maisons des très pauvres et des pauvres ont souvent des murs faits de panneaux durs et un toit en tôles ondulées. Ceci rend ces groupes plus vulnérables aux destructions provoquées par les tempêtes tropicales et les ouragans.

Il est aussi à noter que les très pauvres, par opposition aux trois autres groupes, ne possèdent aucun actif productif. Ainsi, tandis qu'un ménage moyen peut être en mesure d'opérer une moto taxi et qu'un ménage pauvre peut posséder une brouette, ce qui est important pour gagner de l'argent dans le portage, ces options sont moins accessibles aux très pauvres. De plus, le groupe des très pauvres n'a pas d'argent ou très peu pour louer des actifs, par ex., une brouette.

² Remarque : les chiffres figurant sur ces graphiques, comme pour nombre de ceux présentés dans ce rapport, représentent le point milieu d'un intervalle.

Tableau 3.1 Informations sur la répartition des richesses

N.B. Tous les ménages dans chaque groupe de revenus ne possèdent pas les actifs énumérés.

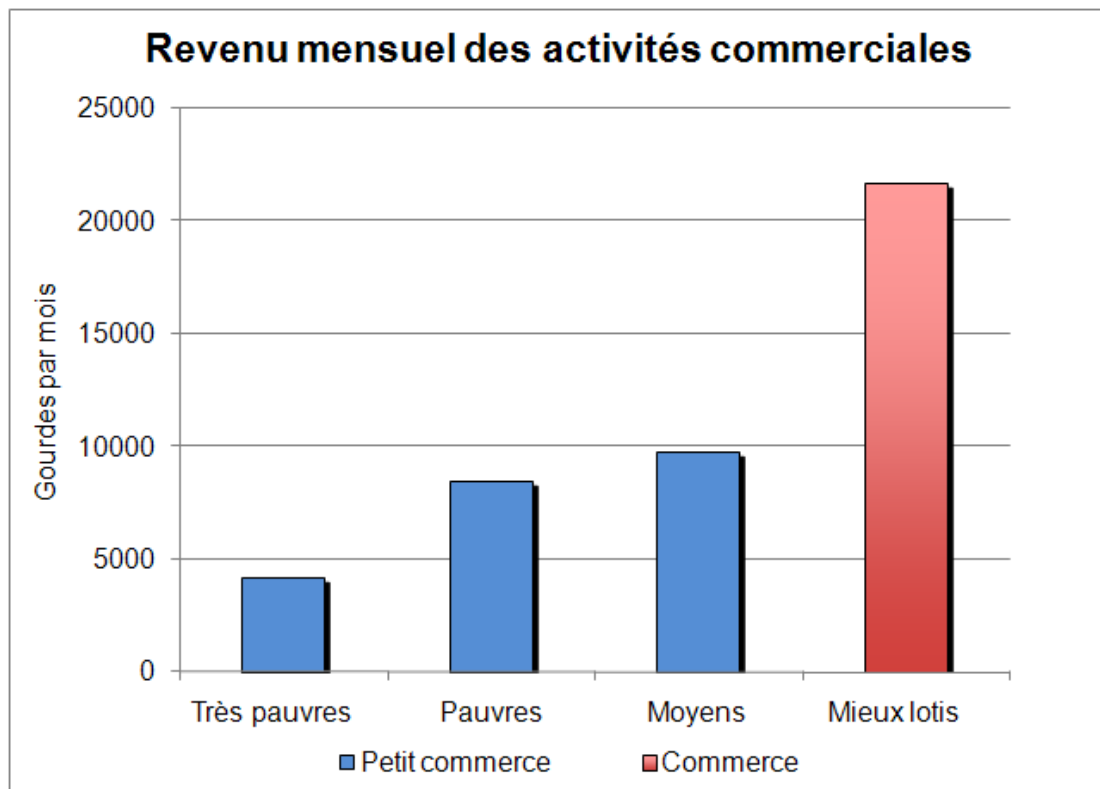
	Taille des ménages	Nombre d'actifs	Maison louée ou propriété ?	Nbre de pièces dans la maison	Véhicules possédés
Très pauvres	7	2	Location	1	Aucun
Pauvres	6	2	Location	2	Brouette, vélo
Moyens	6	2	Les deux	3	Moto, vélo
Mieux lotis	5	2	Propriété	5	Voiture, camion, camionnette, moto, vélo

3.2 Revenu du travail

Il existe six sources de revenus de base pour la plupart des ménages dans les bidonvilles de Port-au-Prince : le colportage de rue, le travail temporaire, l'emploi salarié, le petit commerce, le commerce plus établi et les transferts d'argent. Tous les groupes de richesse reçoivent généralement des transferts d'argent (voir la section ci-dessous). Le colportage de rue est la chasse gardée des très pauvres et des pauvres. Par contraste, l'emploi salarié et la plus grande garantie d'emploi qu'il offre sont surtout associés aux groupes moyens et mieux lotis. Le travail temporaire est courant chez tous les groupes à l'exception des mieux lotis, mais le terme recouvre des niveaux de rémunération très différents, traduisant ainsi la différence entre travail qualifié et non qualifié et parfois la fourniture de l'équipement par le travailleur. Le travail qualifié du groupe moyen leur assure un revenu bien plus élevé qu'aux deux autres groupes ; à leur tour, les pauvres occupent des emplois mieux rémunérés que les très pauvres.

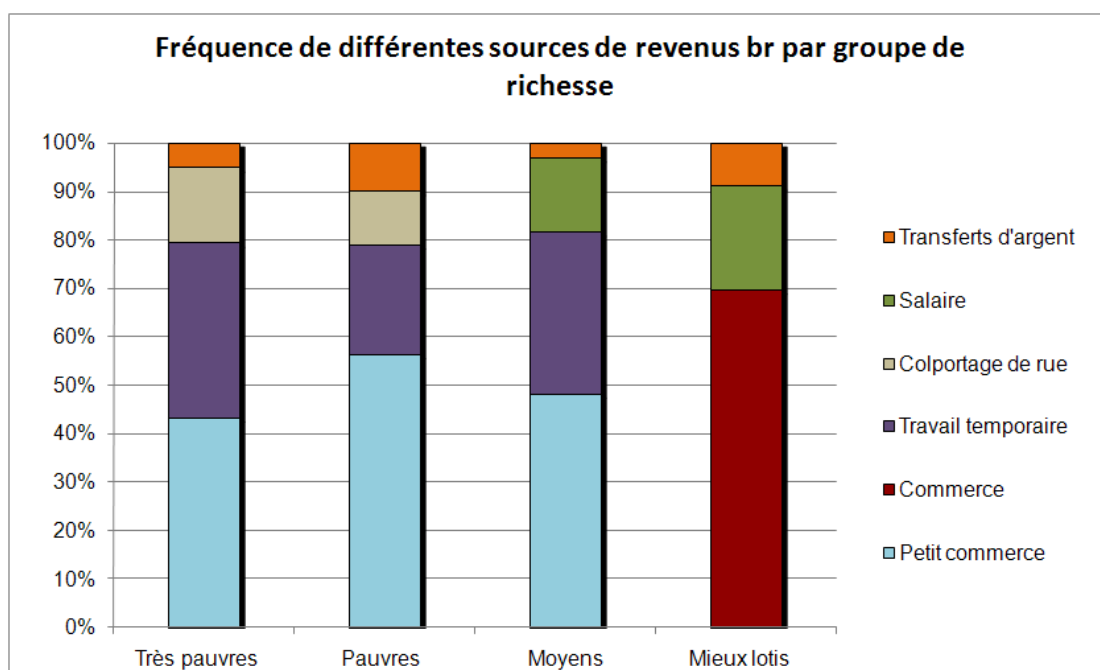
Pour tous les groupes de richesse, une forme de commerce ou une autre est courante. On a classé celle-ci de « petit commerce » pour les très pauvres, les pauvres et les moyens, mais de « commerce » pour les mieux lotis afin d'indiquer l'échelle relativement plus grande de ces activités, bien qu'elles soient bien loin d'atteindre celle des entreprises des plus gros exploitants commerciaux de Port-au-Prince. La figure 3.2 illustre ces différences. Tandis que les moyens ne reçoivent qu'un tout petit peu plus que les pauvres pour le petit commerce, le commerce en tant que source de revenus est nettement plus important et plus lucratif pour les mieux lotis.

Figure 3.2



La figure 3.3 ci-dessous donne une idée de la fréquence des différentes sources de revenus d'un groupe à l'autre. Cela ne veut dire nécessairement que les ménages individuels d'un groupe de revenus donné reçoivent des revenus de toutes les sources indiquées, mais plutôt que, par exemple, le groupe pauvre dans son ensemble dépend plus du petit commerce que les très pauvres ou les moyens.

Figure 3.3



Le colportage de rue, comme on pouvait s'y attendre, est plus important pour les très pauvres que pour les pauvres. La même chose est vraie du travail. Sans les

compétences nécessaires pour s'assurer un revenu plus élevé du travail, les ménages pauvres se consacrent davantage au petit commerce. Les ménages moyens, comme on l'a mentionné plus haut, peuvent obtenir de meilleurs salaires pour le travail qualifié, ce qui explique pourquoi il est plus important pour eux. Pour les ménages moyens, il est très probable que l'importance des transferts d'argent a été sous-estimée (voir la section sur transferts d'argent ci-dessous)

Le tableau 3.2 résume les différentes sources de revenus par groupe de revenus.

Tableau 3.2 Sources de revenus par groupe de revenus

Type de ménages	Revenu mensuel (gourdes)	Types d'emploi
<i>Très pauvres</i>	9 500 - 12 500	Petit commerce : vente de nourriture (par ex., mangues, légumes, pâtés), charbon de bois. Travail temporaire : ouvrier du bâtiment, ouvrier d'usine, lavage, porteur. Colportage de rue : vente de pistaches, bonbons, savonnettes ; lavage de voitures Transferts d'argent
<i>Pauvres</i>	12 500 - 17 500	Petit commerce : vente de nourriture, d'articles de toilette, de vêtements, de charbon de bois, de chocolat chaud ; vendeur d'aliments préparés dans les rues ; soins de beauté. Travail temporaire : ouvrier de la construction, conducteur de moto Colportage de rue : vente de savonnettes, de nourriture, de cartes téléphoniques, de pistaches Transferts d'argent
<i>Moyens</i>	17 500 - 25 000	Petit commerce : petit magasin ou étal (par ex., vente de vêtements, de nourriture, de produits de beauté), vendeur d'aliments préparés dans les rues, moto taxi, artiste Salarié : enseignant, technicien. Emploi temporaire qualifié : contremaître, mécanicien, maçon. Transferts d'argent
<i>Mieux lotis</i>	25 000 - 45 000	Commerce : propriétaire de magasin/restaurant, grossiste, transport, usurier, directeur d'école, entrepreneur de pompes funèbres, propriétaire d'une maison/d'un véhicule. Salarié : fonctionnaires, employés de la compagnie de téléphonie mobile Digicel ou d'autres Transferts d'argent

L'écart trois à cinq fois plus important entre les revenus des très pauvres et ceux des mieux lotis semble être à peu près le même que dans les régions rurales selon les conclusions de l'enquête rurale PAM-ACV CFSVA/CSNA de 2007 (déduction faite à partir de leurs graphiques). Mais il s'agit de communautés rurales entières, alors que les communautés de la présente enquête urbaine se situent ensemble parmi les classes de richesse les plus pauvres (bidonville) de toute la ville. À n'en pas douter, un ménage ailleurs à Port-au-Prince n'aurait pas besoin d'être exceptionnellement riche pour gagner vingt fois le revenu d'un ménage très pauvre de bidonville.

Si l'on prend en compte le coût de la vie, les trois groupes du bas de l'échelle de richesse sont tous nettement pauvres par rapport aux normes internationales et même les « mieux lotis » des bidonvilles arrivent à peine à un niveau médiocre comparativement à ces normes. Mais il existe des différences importantes entre ces groupes : par exemple, les pauvres gagnent en moyenne près de 100 USD de plus par ménage et par mois que les très pauvres. Malgré cela, la feuille de paie mensuelle moyenne ne peut rendre pleinement compte de la situation. Il y a la question de la sécurité du revenu et là où l'épargne est minimale, la possibilité de changer ses dépenses, si petite soit la marge, pour répondre à un revers spécifique, qu'il s'agisse de la maladie, d'une tempête destructrice ou des hausses de prix. Il y a aussi des différences dans la simple énergie physique nécessaire pour différents emplois, et même dans leur attrait, en termes d'hygiène ou d'autres facteurs. Il s'agit là de nuances, qui ne peuvent être représentées dans une courte étude initiale ; mais la question de l'insécurité du revenu parmi les plus pauvres exige de plus amples considérations ; car elle touche notamment au suivi de la sécurité alimentaire.

3.3. Emprunts et transferts d'argent

Les emprunts importants ne sont pas suffisamment courants pour être considérés comme typiques d'aucun groupe de richesse. Toutefois, certaines des personnes interrogées ont indiqué avoir souscrit des emprunts, fait plus fréquent parmi les pauvres et les très pauvres. Les personnes appartenant à ces groupes n'ont généralement aucun actif pouvant être utilisé comme garantie en vue de l'obtention d'un prêt bancaire. Au lieu de cela, elles se voient prêter de l'argent par des créanciers du domaine privé, à des taux d'intérêt bien plus élevés.

Les transferts d'argent, en particulier de membres de la famille travaillant aux États-Unis et au Canada, sont essentiels à l'économie haïtienne, et constituent la base des importations de nourriture et d'autres. Les chiffres officiels ne sauraient rendre compte de l'ampleur exacte des transferts, dans la mesure où il est difficile de quantifier ceux qui parviennent par le biais de moyens informels. Mais il est clair que la population haïtienne dans son ensemble reçoit aujourd'hui bien plus qu'un milliard de dollars américains annuellement. Cependant, il existe très peu de sources d'information officielle indiquant quelles parties de la population (rurales ou urbaines, plus riches ou moins riches) reçoivent quel pourcentage de tous ces transferts d'argent. Il est à prévoir qu'une large portion aille aux ménages ruraux qui forment la majorité de la population du pays. D'après l'enquête rurale PAM-ACV CFSVA/CSNA de 2007, globalement, parmi la population rurale près de seize pour cent du revenu monétaire proviennent des transferts d'argent, dans une très grande majorité de membres de la famille vivant à l'étranger. Cependant, le phénomène est relativement concentré sur le quintile au plus haut revenu de la population. L'enquête de 2005 sur les moyens d'existence ruraux de FEWS NET a conclu que les ménages moyens et mieux lotis de différentes zones de subsistance tendaient à tirer environ cinq pour cent de leur revenu monétaire annuel des transferts. Mais les ménages les plus pauvres étaient définis en partie par le fait qu'ils ne recevaient pas de transferts.

Pour les bidonvilles de la présente enquête, il a aussi été difficile de quantifier le revenu de ces transferts. Pendant les entrevues de groupe, de nombreux participants ont montré de la réticence à révéler combien ils recevaient devant d'autres membres de la communauté, problème apparemment rencontré dans d'autres enquêtes, tant rurales qu'urbaines (voir Fagen, 2006). Les représentants communautaires étaient plus ouverts sur la question. Ils ont signalé que les transferts étaient courants dans la majorité des régions, et que leur fréquence et leur montant augmentaient avec le niveau de richesse. Les données indiquent effectivement une contribution non négligeable des transferts d'argent au revenu, mais il est probable que leur montant s'agissant des ménages moyens au moins est sous-estimé. Les chiffres de l'Enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM) réalisée par l'IHSI en 1999-2000 (cités dans Lamaute-Brisson, 2005) suggèrent que les transferts représentent neuf à onze pour cent du revenu des ménages très pauvres et pauvres dans l'ensemble de la population urbaine.

Selon l'enquête de novembre 2008 du PAM sur l'effet des hausses des prix alimentaires dans les bidonvilles de Port-au-Prince, près de dix pour cent des ménages signalent une baisse des transferts due à la crise financière en Amérique du nord et ailleurs. D'un autre côté, il est probable qu'une large proportion de la valeur totale des transferts arrivant dans la ville sont reçus par des ménages mieux lotis au-delà des bidonvilles.

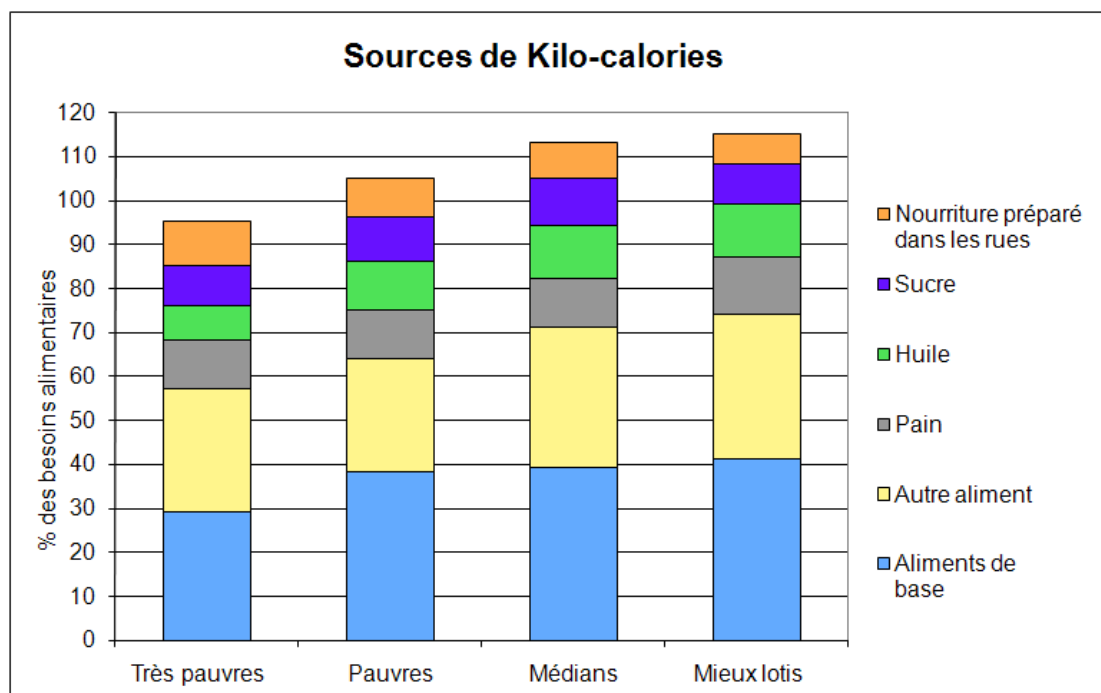
3.4 Consommation calorique

Dans les bidonvilles de Port-au-Prince, le marché est pratiquement la seule source de nourriture pour les ménages de chacun des quatre groupes de richesse. Les dons de nourriture des ménages les mieux lotis en faveur des plus pauvres sont peu communs. L'élevage de troupeaux de quelques bêtes à peine concerne un petit nombre de ménages. L'élevage du bétail aussi bien que les travaux des champs peuvent être considérés comme très peu représentatifs des populations des bidonvilles de la ville proprement dite.³

Le graphique montre le pourcentage du total des besoins alimentaires en termes de calories achetées par chaque groupe de richesse ainsi que comme types de nourriture achetés. Compte tenu de l'importance des quantités consommées, le pain, l'huile et le sucre doivent compter comme des aliments de base pour tous les groupes de richesse. Ils ont été séparés ici pour illustrer leur importance. Comme on peut s'y attendre, l'accès à la nourriture augmente avec le revenu. Ce qui est plus frappant c'est que, tandis que les groupes pauvres, moyens et mieux lotis peuvent acheter plus de cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimums, les très pauvres ne peuvent se permettre que quatre-vingt-quinze pour cent de leurs besoins alimentaires. La sécurité alimentaire des très pauvres est précaire, ce qui les rend vulnérables aux futurs chocs, en particulier aux nouvelles hausses de prix.

³ Le contraire est le cas, bien entendu, par rapport aux régions rurales d'Haïti. Les profils de 2005 de FEWS NET montrent une forte consommation de leurs propres récoltes et une production animale importante parmi les ménages mieux lotis. Néanmoins, même dans les régions rurales, la majeure partie de la nourriture est achetée, lorsqu'on prend les populations villageoises comme un tout.

Figure 3.4

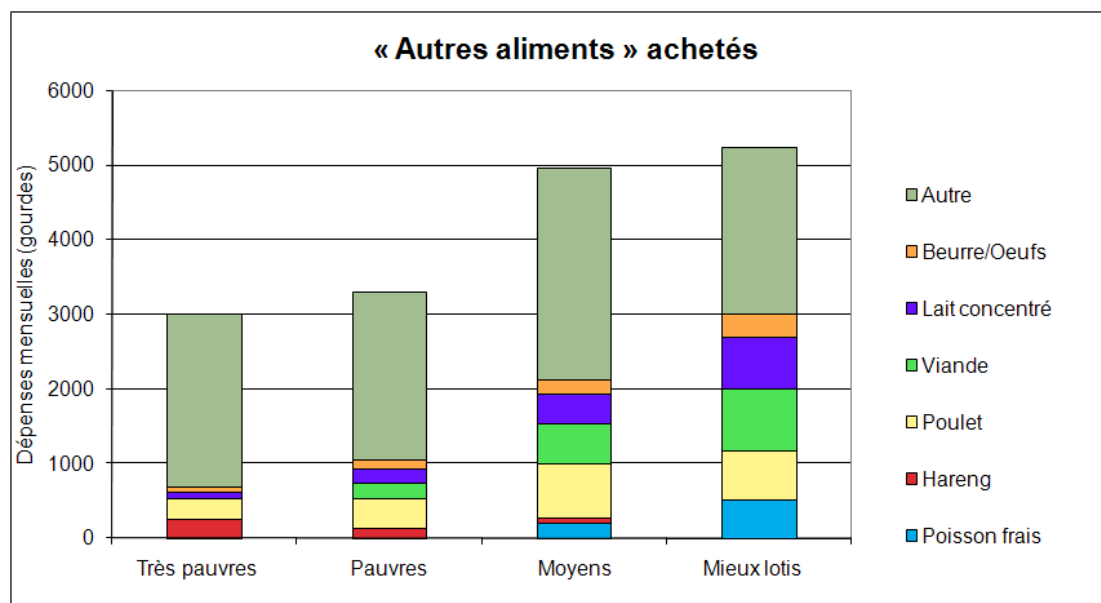


N.B. Le calcul du pourcentage de satisfaction des besoins s'appuie sur le besoin minimum moyen de 2 100 kcal par personne par jour, tel qu'accepté par la CNSA et le PAM.

3.5 Qualité du régime alimentaire : les « autres aliments » et le coût des calories

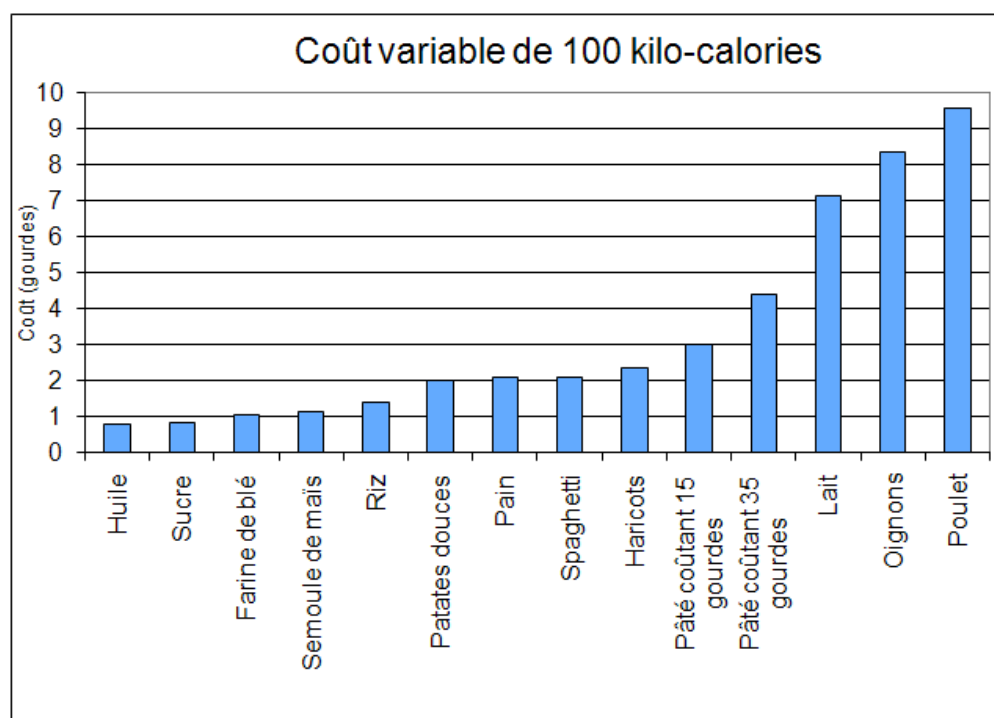
La qualité du régime alimentaire augmente aussi clairement avec le revenu. La figure 3.5 détaille la catégorie « autres aliments » du tableau ci-dessus pour l'illustrer. Les moyens et les mieux lotis peuvent se permettre d'acheter des produits alimentaires plus coûteux, comme le beurre, le lait et la viande, et les consomment en plus grandes quantités que les très pauvres et les pauvres. Il est intéressant de noter que ce sont les très pauvres qui dépensent le plus en hareng séché, du fait qu'il s'agit d'une protéine animale relativement bon marché et qui donne du goût aux mets. D'ordinaire, les mieux lotis n'achètent pas de hareng séché, mais sont en mesure d'acheter des protéines animales de meilleure qualité, comme du poisson frais et de la viande. Remarquons également les différences entre les très pauvres et les pauvres. Bien qu'ils consomment des produits animaux en quantité modeste par comparaison avec leurs voisins plus aisés, les pauvres peuvent se permettre nettement plus de beurre, de lait et de poulet que les très pauvres, et sont en mesure de manger une petite quantité de viande de boucherie.

Figure 3.5



Le plus frappant peut-être concernant les habitudes de consommation alimentaire est le pourcentage élevé de calories provenant de l'huile et du sucre, y compris chez les pauvres, voire les très pauvres, phénomène inhabituel au sein des populations urbaines pauvres de la majorité des pays en développement. La figure 3.6 ci-dessous montre le coût des calories de différents produits alimentaires ; on s'explique immédiatement la raison pour laquelle tant d'huile et de sucre sont consommés : en termes monétaires, ce sont les sources de calories les moins chères disponibles. Ceci reflète les prix d'importation dans ce qui est fondamentalement une économie d'importations ; par exemple, on constate une consommation similaire d'huile et de sucre à Djibouti, sur la côte africaine de la mer Rouge, autre économie d'importations.

Figure 3.6



Les calories provenant de la farine de blé et de maïs sont également bon marché et il n'est donc pas surprenant que les très pauvres en consomment davantage que les mieux lotis (voir le tableau 3.3). En revanche, les spaghettis et les haricots sont deux des produits de base les plus coûteux et sont consommés en plus grandes quantités par les moyens et les mieux lotis. Les protéines animales, comme le poulet et le lait, comptent parmi les produits les plus chers en termes caloriques. Les oignons sont aussi très onéreux à cet égard, mais on peut presque les considérer comme un condiment universel, utilisé dans la plupart des plats préparés, mais en quantités limitées.

Table 3.3 Besoins alimentaires (% kcal) obtenus d'un choix d'aliments.

	Huile	Sucre	Farine de blé	Riz	Pain	Spaghetti	Haricots	Lait
Très pauvres	8%	9%	7%	14%	11%	6%	9%	0%
Pauvres	11%	10%	5%	22%	11%	7%	11%	1%
Moyens	12%	11%	5%	23%	11%	9%	13%	1%
Mieux lotis	12%	9%	4%	23%	13%	10%	13%	3%

En revanche, il est remarquable que les pauvres et les très pauvres tirent onze pour cent de leurs calories du pain, qui fait presque jeu égal avec les spaghetti et autres pâtes comme la plus coûteuse des sources de calories provenant de céréales. Fait encore plus remarquable, les ménages pauvres et très pauvres tirent neuf à onze pour cent de leurs calories des aliments préparés dans les rues, qui en termes calorie-coût sont trois à quatre fois plus chers que le riz, le maïs ou la farine de blé non cuits. Une enquête limitée a permis de suggérer de possibles explications. D'abord, il est tout simplement dans la « culture » des gens de la ville de manger fréquemment de la nourriture préparée dans la rue. De manière plus pratique, il est certain que les membres de nombreux ménages, sinon de la plupart passent leurs journées de travail hors de chez eux, ce qui rend plus facile (ou nécessaire) de manger dans la rue au moins le midi. Mais il y a un troisième facteur possible. Les mets achetés dans les rues peuvent aussi représenter une meilleure valeur que immédiatement apparente. Faire cuire chez soi un plat à base de riz exige du combustible et une garniture comme des haricots ou une sauce pour rendre le plat agréable au goût. Ces dépenses sont incluses dans le prix d'un plat de riz en sauce acheté dans la rue.

Si l'on ajoute à cela le fait que la manière dont vivent les ménages plus pauvres implique très souvent que les membres de la famille ne se retrouvent pas tous ensemble même pour le repas du soir, le coût en temps ainsi qu'en combustible pour préparer un repas chaud à la maison peut parfois être considéré comme non rentable. Malheureusement, le temps a manqué pour confirmer comme il se devait ces explications sur le terrain.

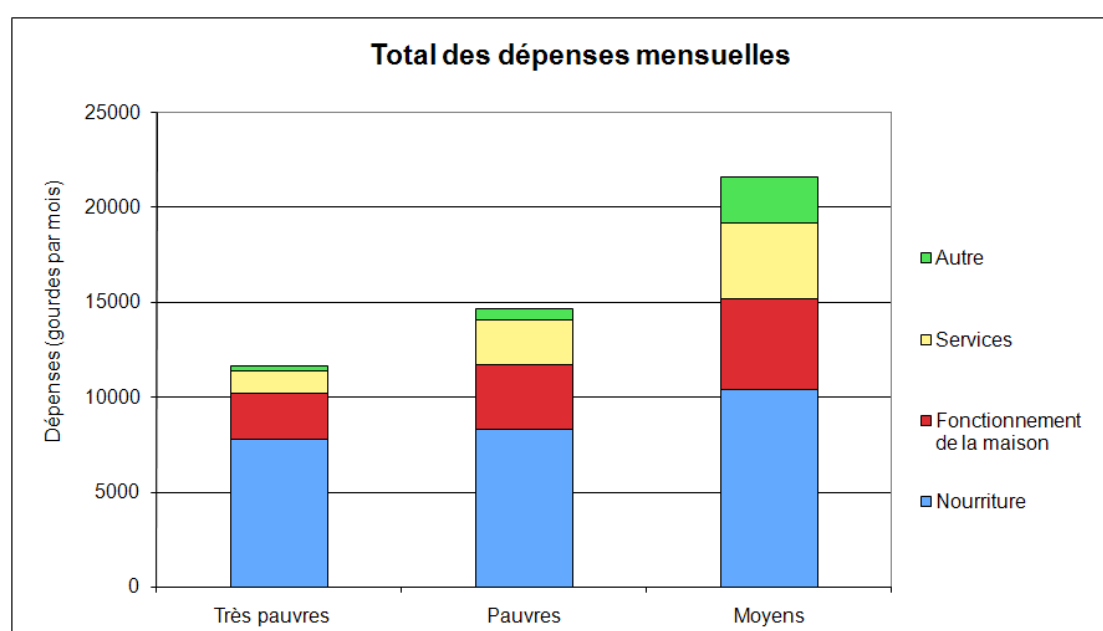
3.6 Dépenses : coût de la vie d'ensemble

Comme on pouvait s'y attendre, les dépenses absolues sur la majorité des articles augmentent avec le revenu (voir la figure 3.7). Dans le graphique ci-dessous, le coût de fonctionnement d'un ménage inclut les dépenses de loyer, de combustible, d'eau, de vêtements et d'articles de maison comme le savon, la lessive et les allumettes. La catégorie des services inclut l'argent dépensé pour l'éducation, la santé et le transport, tandis que la catégorie « autre » prend compte des dépenses de communications (par ex., les cartes téléphoniques), les fêtes (surtout Noël), les célébrations (par ex., anniversaires, première communion et fin des études) et les articles de « luxe » comme l'alcool.

Les très pauvres dépensent le strict minimum nécessaire à la survie. La nourriture représente la majeure partie de leurs dépenses et, comme on l'a vu plus haut, cela ne suffit pas pour garantir l'accès à cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimums. Le reste de l'argent dépensé pour la gestion du ménage et les services suffit à peine. Presque aucune dépense n'est consacrée aux fêtes ou aux produits de luxe, même pour, par exemple, de petites quantités de tabac ou d'alcool.

Pour que les très pauvres survivent à ce niveau, il faut à peu près 1,35 USD par personne par jour. Les dépenses des pauvres se situent à un niveau un peu plus acceptable : elles sont suffisantes pour couvrir les besoins alimentaires minimums et laissent plus d'argent pour la tenue du ménage et les services. Ceci coûte environ 2 USD par personne par jour. Dans de nombreux pays en développement, de telles dépenses seraient suffisantes pour assurer à un ménage un niveau de vie bien plus élevé. Toutefois, à Port-au-Prince, on pourrait dire qu'être pauvre coûte cher.

Figure 3.7



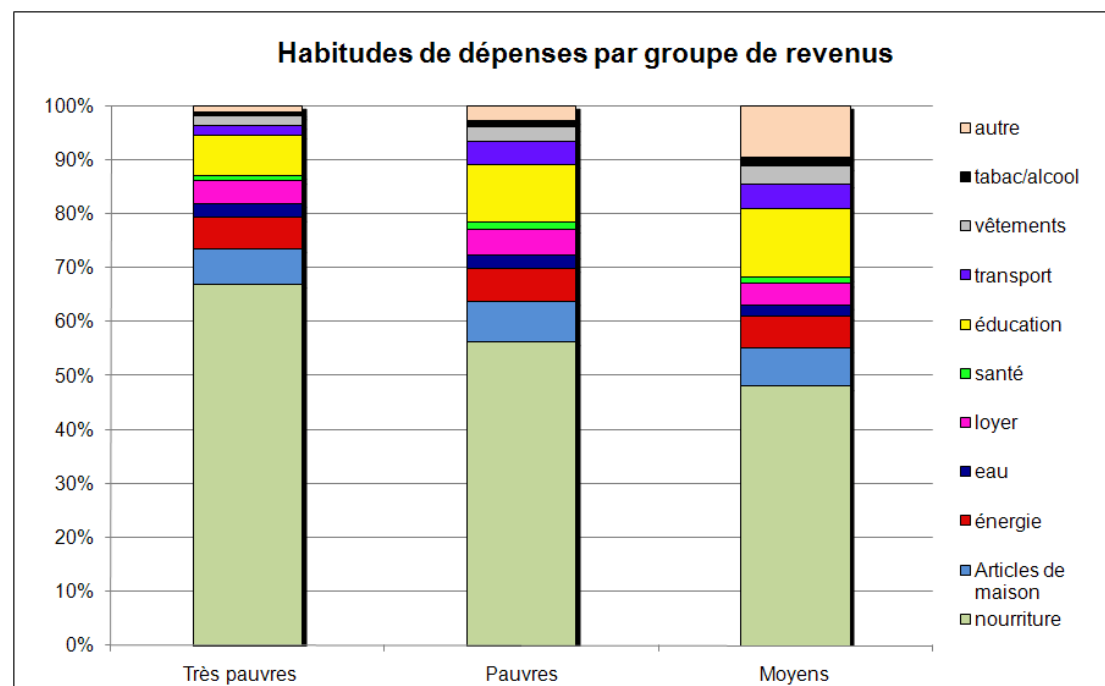
N.B. Les mieux lotis ne sont pas représentés dans certains des graphiques de dépenses du fait de la quantité limitée d'information collectée sur les dépenses de ce groupe (voir la section portant sur la méthode ci-dessus).

3.7 Habitudes de dépenses

La figure 3.8 fournit un aperçu plus détaillé des habitudes de dépenses parmi les trois groupes de richesse les plus bas. L'alimentation est de loin le poste de dépense le plus important des trois groupes, signe immédiat de leur pauvreté, étant donné qu'en outre, comme nous l'avons vu, il ne s'agit aucunement de régimes alimentaires somptueux. À mesure qu'augmente les revenus, des postes comme l'éducation, le transport, les vêtements, les cérémonies et les célébrations se voient allouer plus de dépenses réelles, mais représentent en outre une plus grande *proportion* des dépenses. La part des dépenses de santé reste relativement stable parmi ces groupes, bien que ce soit le type de dépenses qui est peut-être le plus sujet à fluctuer, dans la mesure où ces dépenses ne sont pas consacrées à des articles réguliers comme des suppléments vitaminiques ou des visites médicales, mais plutôt des cas de maladie aiguë. Néanmoins, en termes de dépenses « typiques », cela vaut la peine de se souvenir que le groupe médian, s'il est nettement plus aisé que les très pauvres, fait partie des communautés les plus pauvres de la ville (les

bidonvilles) et n'est pas suffisamment riche pour pouvoir éviter les choix difficiles entre dépenses de santé et autres produits de base.

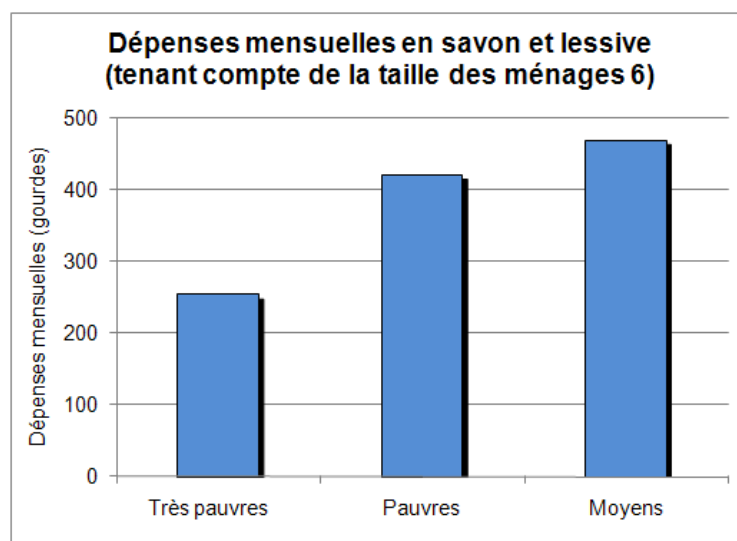
Figure 3.8



La **figure 3.9** (à gauche) permet d'illustrer les différences de niveau de vie entre les groupes les plus pauvres. Même pour un article de maison essentiel comme le savon, les très pauvres dépensent quarante pour cent de moins que les pauvres.

3.8 Dépenses en énergie

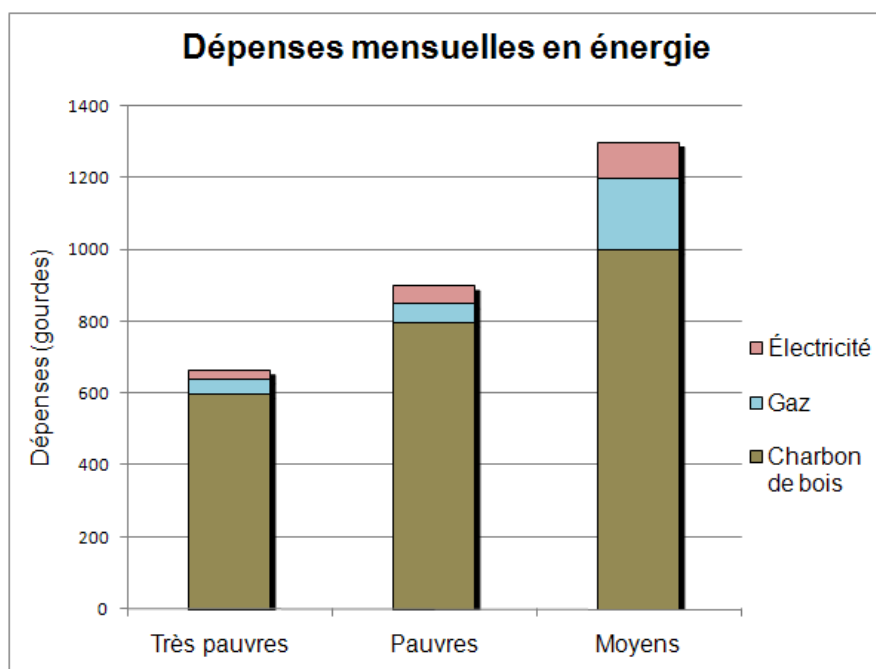
Le charbon de bois est de loin la forme d'énergie la plus importante pour laquelle les trois groupes de richesse dépensent de l'argent et représente cinq pour cent du total des dépenses pour chaque groupe. Il est meilleur marché que le gaz pour faire la cuisine. Le courant électrique est bien plus utilisé pour l'éclairage et d'autres fonctions que pour la cuisine.



Dans les bidonvilles de Port-au-Prince, la majorité de l'électricité est fournie de manière « informelle » par « prise clandestine », c'est-à-dire, que certaines personnes la « siphonnent » de la ligne principale pour la revendre à leurs voisins. Même les deux groupes de richesse supérieurs achètent leur électricité de cette manière, à un tarif variant de cinquante à cent gourdes par mois ; dans quelques quartiers seulement, les mieux lotis avaient des compteurs électriques. Il faut encore souligner que dans certains quartiers, les très pauvres et les pauvres n'avaient aucun accès à l'électricité. Cependant, dans l'ensemble, les dépenses en électricité

étaient suffisamment courantes parmi ces groupes pour constituer une petite dépense mensuelle devant être considérée comme typique. Mais les bougies sont aussi utilisées pour l'éclairage.

Figure 3.10

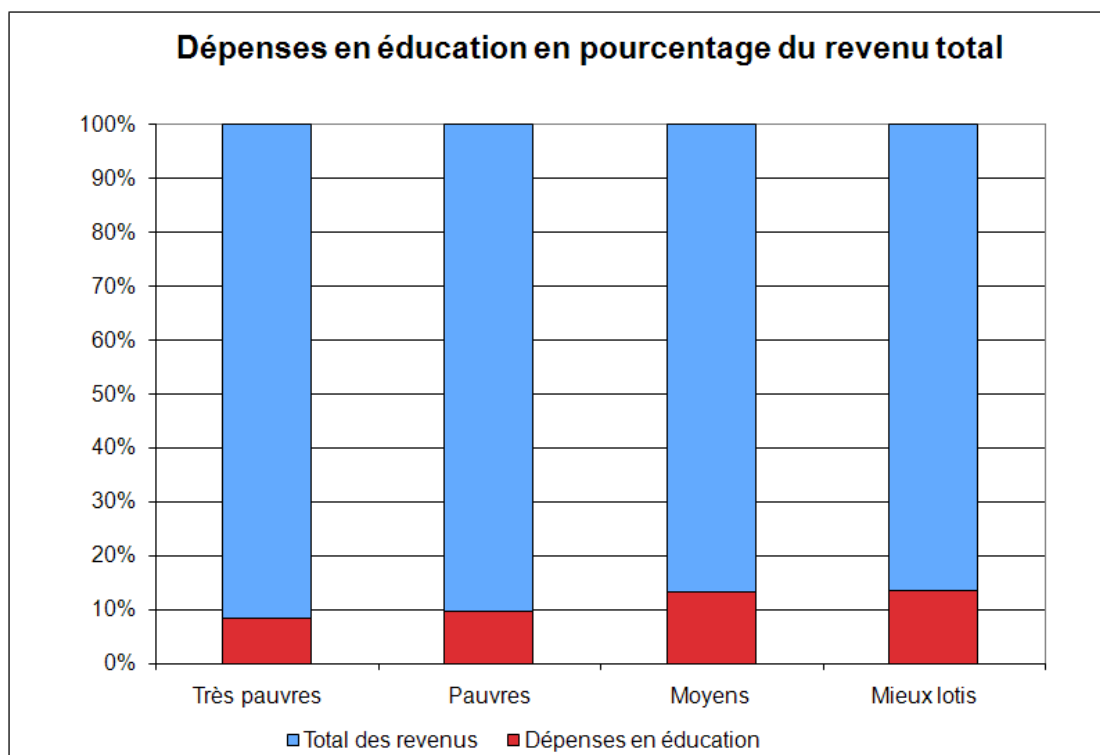


3.9 Dépenses en éducation

Seuls dix à quinze pour cent des écoles de Port-au-Prince sont publiques : les quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix pour cent restants sont privées, ce qui est un énorme pourcentage, même par rapport aux pays en développement. Après l'alimentation, l'éducation est la plus grande source de dépenses pour tous les groupes de richesse. De plus, à mesure qu'augmente le revenu le montant absolu consacré à l'éducation augmente lui aussi, ainsi que la *proportion* du revenu d'un ménage pouvant être consacrée à l'éducation. La figure 3.12 ci-dessous en apporte l'illustration pour les quatre groupes de richesse.

Les dépenses d'éducation peuvent se diviser en cinq catégories : droits de scolarité, livres et cahiers, uniformes, argent de poche et transport. Les droits sont généralement payés une fois dans l'année à la rentrée des classes en septembre. Les droits, tant pour l'enseignement primaire que secondaire, varient entre deux-cents et cinq-cents gourdes à peu près par année et par élève. Les droits de scolarité dans le privé varient considérablement en fonction de l'établissement, mais sont souvent beaucoup plus élevés que dans le public.

Figure 3.11



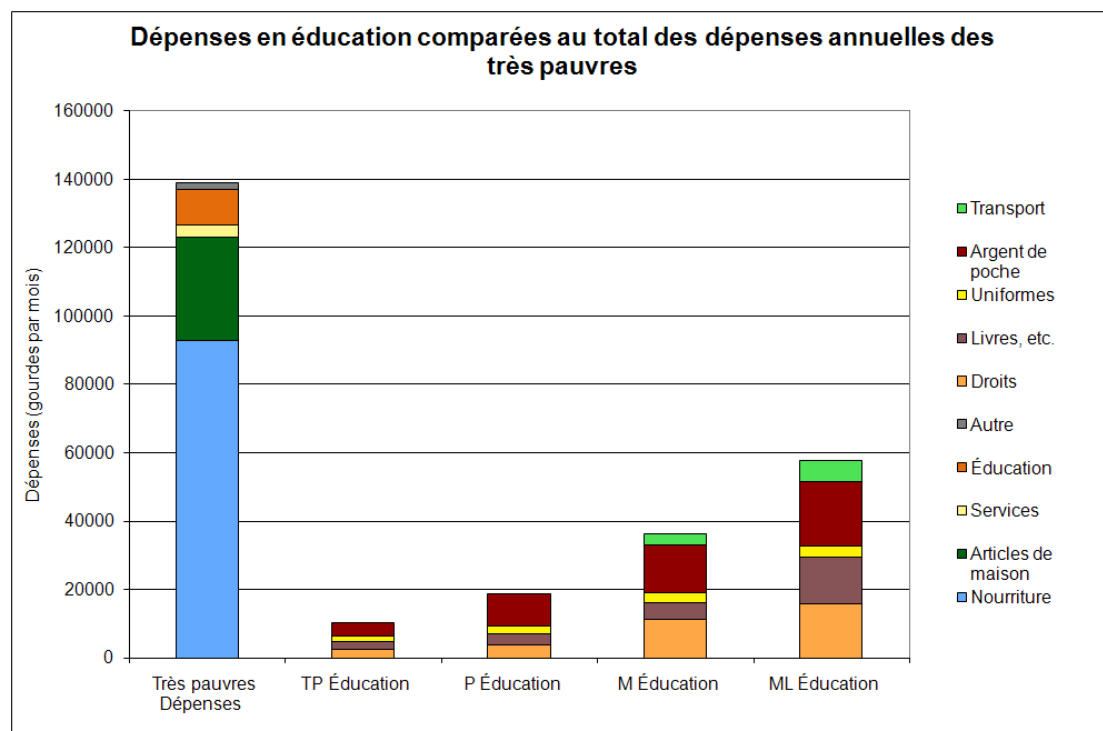
L'argent de poche est donné aux enfants tout au long de l'année pour acheter à manger le midi et auprès des vendeurs devant les écoles ; pour tous les groupes de richesse, cet argent représente la plus grande portion des dépenses d'éducation (voir la figure 3.13 ci-dessous). Il n'est pas surprenant que les moyens et les mieux lotis puissent se permettre de dépenser beaucoup plus pour les droits de scolarité et les livres de leurs enfants. En effet, seuls les moyens et les mieux lotis dépensent couramment de l'argent pour le transport jusqu'à l'école ; ceci peut refléter la capacité des groupes plus aisés à envoyer leurs enfants dans de meilleures écoles situées en dehors du quartier immédiat, surtout au niveau du secondaire.

La figure 3.12 ci-dessous compare les dépenses d'éducation parmi les groupes de richesse avec le total des dépenses annuelles des très pauvres. Toutefois, il faut souligner que dans la mesure où envoyer son enfant à l'école est une dépense optionnelle, la *proportion* du revenu que les ménages très pauvres y consacrent est impressionnante. Il s'agit de personnes qui vivent aux limites de la survie acceptable et les ménages très pauvres ne peuvent même pas d'ordinaire satisfaire entièrement leurs besoins alimentaires de base, puisqu'ils les couvrent à quatre-vingt-quinze pour cent. Mais la réalité est qu'ils ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires minimums *s'ils choisissent d'éduquer leurs enfants*. Et c'est le choix qu'ils font, parce qu'ils considèrent ce sacrifice comme le meilleur espoir, peut-être le seul espoir, d'un avenir. C'est aussi la raison pour laquelle la famille transfère de l'argent spécifiquement destiné aux frais scolaires.

Il est possible de faire la triste énumération des désavantages auxquels sont confrontés les très pauvres. S'ils devaient réduire leurs dépenses alimentaires pour consacrer le même argent à l'éducation que les pauvres, ils ne seraient en mesure de ne consommer que quatre-vingt-quatre pour cent de leurs besoins alimentaires. S'ils devaient faire de même pour consacrer le même argent à l'éducation que les mieux lotis, ils ne seraient en mesure de ne consommer que trente-six pour cent de leurs besoins alimentaires. D'un autre côté, en faisant le contraire et en réduisant leurs dépenses d'éducation, les très pauvres pourraient accéder à cent pour cent de

leurs besoins alimentaires minimums. Le « droit » à une éducation de base est un bien très varié dans les bidonvilles.

Figure 3.12



3.10 Autres services

Ramassage des ordures ménagères : Dans les bidonvilles de Port-au-Prince, la majeure partie des ordures ménagères est jetée dans les rues ou les canaux. Le ramassage public n'existe pas ; les tas d'ordures sont l'une des premières choses que remarquent les visiteurs. Les ordures sont brûlées petit à petit et recyclées de façon informelle.

Eau : La consommation d'eau à Port-au-Prince augmente avec le revenu, élément de différence dans le niveau de vie et même l'état de santé. Contrairement à la plupart des régions rurales, l'eau en milieu urbain est surtout achetée. À Port-au-Prince, l'eau peut provenir des canalisations publiques ou on peut l'acheter auprès des personnes qui ont l'eau courante, un réservoir ou un camion-citerne. Dans certains cas, les ménages mieux lotis achètent tout un réservoir, puis revendent l'eau dont ils n'ont pas besoin aux voisins plus pauvres pour gagner de l'argent. Seule une minorité de ménages a l'eau courante. La qualité de l'eau consommée augmente aussi avec le revenu, comme les moyens et les mieux lotis sont plus souvent en mesure d'acheter de l'eau purifiée.

3.11 Dangers et stratégies d'adaptation

La présente enquête s'est fixé pour priorité de fournir renseignements de base sur les moyens d'existence plutôt qu'une analyse spécifique de la réponse aux chocs, sujet récemment abondamment couvert en relation avec les hausses de prix par PAM-ACV (2007). Les informations limitées collectées dans cette enquête sont présentées ci-dessous.

Dangers

Les pauvres urbains sont vulnérables à un certain nombre de dangers. Les plus couramment signalés dans les entrevues auprès des communautés étaient :

Catastrophes naturelles : Elles incluent les inondations, les tempêtes tropicales et les ouragans, dont les exemples le plus récents sont ceux d'août-septembre 2008. Les effets de ces catastrophes naturelles sont aggravés par le mauvais état des infrastructures et du logement dans les bidonvilles.

Hausses des prix : Les pauvres de Port-au-Prince sont très vulnérables aux hausses de prix, en particulier du fait de la dépendance quasi exclusive au marché en milieu urbain. Les hausses du prix des produits alimentaires, de l'eau, du combustible, de l'éducation, du transport et du loyer peuvent avoir un impact non négligeable sur la sécurité alimentaire des ménages. La crise financière mondiale et la hausse concomitante des prix alimentaires internationaux ont été durement ressenties en Haïti, qui dépend de manière importante des importations.

Conflit/insécurité politique : Il s'agit d'un problème qui s'est souvent posé dans le passé récent d'Haïti et qui demeure manifestement un possible choc dans l'avenir. Les luttes politiques entourant et suivant le départ d'Aristide en 2004 ont été citées par de nombreux représentants communautaires comme préjudiciables aux ménages de leurs régions. Un conflit de moins grande échelle persiste dans certains bidonvilles.

Stratégies d'adaptation

Afin de faire face aux dangers, les pauvres urbains peuvent recourir à un éventail de stratégies.

Les ménages peuvent **changer leurs habitudes de dépenses**, par exemple en réduisant les dépenses pour les célébrations, les fêtes et les articles de « luxe » comme le tabac et l'alcool afin d'augmenter leurs dépenses alimentaires. De plus, les dépenses en produits alimentaires coûteux, comme la viande et le lait, peuvent être réduites afin d'augmenter les dépenses pour les aliments de base moins chers. Les ménages peuvent aussi **réduire l'ensemble de leurs dépenses** en éliminant les articles non essentiels.

Ces stratégies **ne** sont **pas** à la disposition des **très pauvres**. Comme la quasi-totalité de leurs achats est essentielle, les très pauvres n'ont aucune marge de manœuvre s'agissant de limiter encore leurs dépenses.

Augmenter le nombre des jours de travail : cette stratégie dépend manifestement de la disponibilité des offres d'emploi. En outre, certains ménages travaillent déjà un nombre maximum de jours par mois.

Dépendance accrue envers les transferts d'argent de l'étranger : Tous les effets de la crise financière mondiale sur les transferts d'argent vers Haïti sont encore à être étudiés.

Mise en gage : Les ménages peuvent gager leurs actifs.

Emprunts : Les ménages peuvent souscrire des emprunts, mais pour les groupes les plus pauvres, les taux d'intérêt sont extrêmement élevés.

Réduction temporaire de la consommation alimentaire (impossible pour les très pauvres) : cette stratégie d'adaptation est généralement considérée comme inacceptable y compris dans les rapports d'AEM. Toutefois, dans de nombreuses entrevues à Port-au-Prince, elle a été citée comme une stratégie à court terme pour traverser des périodes difficiles. Le récent rapport du PAM, réalisé pendant les ouragans de 2008, arrive aux mêmes conclusions.

Surtout, ce n'est **pas** une stratégie que les très pauvres peuvent employer sans danger, dans la mesure où ils n'ont déjà pas accès à cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimums. Pourtant, il est possible que les autres groupes, ayant accès à plus de cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimums, puissent réduire légèrement leur consommation pendant quelques semaines difficiles, afin d'éviter d'autres stratégies, comme la mise en gage de leurs biens ou la souscription d'un emprunt.

3.12 Suivi

L'une des raisons qui ont motivé la conduite de cette enquête urbaine des moyens d'existence à Port-au-Prince était de fournir une base à partir de laquelle améliorer les systèmes de suivi dans la ville. Lorsque les données de référence sont combinées avec des données de suivi, il devient possible de continuer à analyser régulièrement la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des pauvres urbains. Un outil de suivi a été mis au point pour faciliter cette tâche.

Afin de développer cet outil de suivi, il a été nécessaire de définir un ensemble de « paniers » de dépenses minimums pour servir de seuils ; on trouvera de plus amples explications sur ce sujet plus bas. Toutefois pour commencer, il a fallu décider s'il convenait d'utiliser comme base de ces paniers les renseignements concernant les dépenses des « très pauvres » ou celles des « pauvres ». Finalement, c'est l'information sur les pauvres qui a été retenue. La raison en est qu'on a jugé que les « très pauvres » vivaient déjà sous un niveau acceptable, n'ayant même pas accès à leurs besoins alimentaires minimums, par exemple.

L'étape suivante a consisté à diviser les renseignements de base sur les dépenses des « pauvres » en quatre catégories ou paniers : aliments de survie, produits non alimentaires de survie, protection des moyens d'existence et autre. Pour définir ce panier de dépenses, nous avons essentiellement fixé deux seuils. Le seuil de survie inclut le panier des aliments de survie et celui des produits non alimentaires de survie ; il s'agit du seuil d'apport calorique minimum acceptable et des moyens minimums de faire la cuisine et maintenir l'hygiène. Le seuil de protection des moyens d'existence combine les deux paniers de survie et le panier de protection des moyens d'existence ; il s'agit du seuil en dessous duquel les stratégies et les actifs de subsistance existants ne peuvent être maintenus. Ces deux seuils sont mesurés en termes monétaires.

Paniers des dépenses

Aliments de survie : Montant d'argent nécessaire pour acheter cent pour cent des kilocalories tirées de produits alimentaires de base pendant une période donnée.

Produits non alimentaires de survie : Montant d'argent nécessaire pour couvrir les frais engagés pour préparer et consommer les aliments plus toute dépense monétaire pour l'eau d'alimentation et le loyer. Le panier non alimentaire de survie inclut des articles de base comme le sel, le savon, le charbon de bois pour la cuisson, etc.

Protection des moyens d'existence : Montant d'argent nécessaire pour les articles qui sont essentiels en termes de i) maintien de l'accès aux services de base (par ex., frais médicaux réguliers et de scolarité), ii) de maintien des moyens d'existence dans le long ou moyen terme (par ex., frais de transport pour aller au travail, etc.) ou iii) de maintien d'un niveau de vie minimum acceptable (par ex, achat de vêtement de base, de café, de dentifrice, d'une petite quantité de produits alimentaires non essentiels, etc.).

Autre : Montant d'argent restant pour acheter des articles non essentiels ou discrétionnaires, comme les célébrations, les fêtes, une quantité de viande ou de légumes au-delà du minimum, de l'alcool, des cigarettes, etc.

Définir le contenu de ces « paniers » n'est pas un processus qui va de soi et dépend des conditions sur place. Ce qui suit doit donc être perçu comme préliminaire plutôt que définitif, offert dans le premier cas pour nourrir la discussion avec FEWS NET et la CNSA.

En termes de consommation des aliments de base, il existe le besoin énergétique minimum accepté au plan international que l'on peut utiliser pour définir le contenu du panier alimentaire de survie : une moyenne de deux-mille-cent kilocalories par personne par jour. Le coût de ces calories peut se calculer de deux façons. Il est possible soit d'utiliser le prix d'un produit alimentaire de base le moins élevé soit de combiner les prix d'un éventail de produits alimentaires de base. À Port-au-Prince, les pauvres consomment couramment plusieurs produits de base, notamment de la farine de maïs, du riz, de l'huile et du sucre ; nous avons donc décidé de prendre en compte tous les produits de base en calculant le prix de cent pour cent des kilocalories dans les proportions identifiées pour leur mode de vie de référence. C'est ce qu'indique le tableau 3.4 ci-dessous.

Tableau 3.4 Contenu suggéré du panier alimentaire de survie

Panier alimentaire de survie			
Taille du ménage : 6 membres			
Article	Quantité	% kcal	Coût par mois (gourdes)
Riz	48 petites marmites	22 %	1 200
Maïs	19 petites marmites	9 %	380
Pain	88,9 sachets de 0,18 kg	11 %	889
Spaghetti	22,9 paquets de 0,35 kg	7 %	572
Farine de blé	10 petites marmites	5 %	180
Haricots	24 petites marmites	11 %	960
Huile	4,5 litres	11 %	314
Sucre	20 petites marmites	10 %	400
Total		85 %	4894
Coût 100 % kcal = $100/85 \times 4\,894 = 5\,758$ gourdes par mois			

Nous avons défini le panier non alimentaire de survie conformément aux précédentes évaluations AEM réalisées ailleurs. Il contient cent pour cent des dépenses des pauvres en sel, allumettes, savon, lessive, eau et charbon de bois, qui sont toutes nécessaires pour la survie élémentaire. Le loyer est déjà inclus dans ce panier pour la raison que, d'ordinaire, les ménages pauvres de Port-au-Prince en

paient un et que dans un contexte urbain, il est nécessaire à la survie. Le tableau 3.5 ci-dessous montre le contenu du panier non alimentaire de survie.

Tableau 3.5 Contenu suggéré du panier non alimentaire de survie

Panier non alimentaire de survie		
Article	Quantité par mois	Coût par mois (gourdes)
Sel	1 grande marmite @ 45 gourdes	45
Allumettes	1 boîte @ 12 gourdes	12
Savon		140
Lessive		280
Eau	72 sceaux @ 5 gourdes	360
Charbon de bois	32 marmites @ 25 gourdes	800
Loyer		708
Total		2 345

Le panier le plus difficile à définir est sans doute le panier de protection des moyens d'existence. Encore une fois, nous avons utilisé les précédentes évaluations AEM réalisées ailleurs pour nous servir de guide et nous avons inclus des articles propres au contexte urbain haïtien. La plupart des produits alimentaires non essentiels n'ont **pas** été inclus. Les exceptions sont le lait, les légumes et les aliments à base de riz et les pâtés vendus dans les rues. Étant donné son importance, en particulier pour les enfants, cent pour cent des dépenses des pauvres en lait ont été inclus. En revanche, seuls vingt-cinq pour cent des dépenses des pauvres en oignons et en tomates et cinquante pour cent de leurs dépenses en aliments préparés dans la rue ont été inclus dans le panier. La raison en est que les pauvres réduisent leurs dépenses en ce type d'articles dans le cadre de leurs stratégies d'adaptation. Vingt-cinq pour cent des dépenses en oignons et tomates demeurent pour permettre l'achat d'une partie de ces articles, qui donnent du goût aux mets. En effet, on peut considérer les oignons comme un condiment universel et les tomates comme une partie importante des sauces, que l'on mange avec les aliments de base. Cinquante pour cent des aliments préparés dans la rue demeurent parce qu'ils peuvent être un achat nécessaire pour certains ménages pauvres, en particulier lorsqu'un des membres du ménage travaille loin de la maison et a besoin d'acheter son déjeuner.

Le panier de protection des moyens d'existence inclut également cent pour cent des dépenses de référence des pauvres pour la santé, l'éducation, le transport au travail, d'autres articles ménagers (surtout les bougies), le café, les épices, le gaz et l'électricité. Cinquante gourdes de dépenses pour les articles de toilette ont été incluses pour permettre l'achat de dentifrice, mais excluent les articles de « luxe » comme le parfum. Cinquante pour cent des dépenses de communications (surtout les cartes téléphoniques) ont été inclus, dans la mesure où les transferts d'argent sont parfois organisés par téléphone. Enfin, vingt-cinq pour cent des dépenses de vêtements ont été inclus, dans la mesure où ce poste peut être réduit dans une stratégie d'adaptation. Le tableau 3.6 ci-dessous montre le contenu du panier de protection des moyens d'existence. Toutes les autres dépenses appartiennent à la catégorie des produits non essentiels « autre ».

Tableau 3.6 Contenu suggéré du panier de protection des moyens d'existence

PANIER DE PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE			
Article	Quantité	% kcal	Coût par mois (gourdes)
Légumes - oignons	1,5 kg	0 %	60
Légumes - tomates	0,75 kg	0 %	23
Lait	12 sachets de 0,17 kg	1%	204
Aliments vendus dans la rue	10 repas vendus dans la rue @ 35 gourdes	2 %	350
Pâtés vendus dans la rue	16,5 pâtés @ 15 gourdes	2 %	248
Café	20 sachets de café @ 10 gourdes		200
Épices	40 unités d'épices @ 5 gourdes		200
Gaz			50
Électricité			50
Dentifrice	2 pâtes dentifrices		50
Autres articles ménagers (bougies)			40
Vêtements			92
Santé			184
Éducation (droits de scolarité, uniformes, cahiers, etc.)			775
Éducation : Argent de poche			800
Communications			83
Transport au travail			575
Total		5 %	3 984

Une fois que ces paniers auront été définis, le coût des paniers de produits alimentaires de survie, des produits non alimentaires de survie et de protection des moyens d'existence devra être suivi en recueillant des informations régulières sur les prix des articles composant ces paniers. Cela veut dire essentiellement que nous suivons le coût de la vie mensuel pour un ménage pauvre de six personnes typique ; l'une des sources de préoccupation peut être si ce coût augmente de manière importante. Cependant, toute hausse de prix doit être envisagée par rapport au revenu du ménage ; celui-ci doit donc être suivi aussi. Les sources de revenus les plus répandues pour les pauvres sont le travail temporaire et le petit commerce ; étant donné la difficulté de suivre le revenu, nous suggérons de suivre *soit* le tarif du travail temporaire *soit* le profit journalier tiré du petit commerce.

En utilisant ces deux informations (coût de la vie par mois et revenu journalier), il est possible de créer un indice de suivi : nombre de jours de travail requis chaque mois pour acheter les trois paniers de dépenses mentionnés plus haut. Celui-ci peut être calculé en divisant le coût de la vie pour un mois donné par le revenu journalier (voir plus bas).

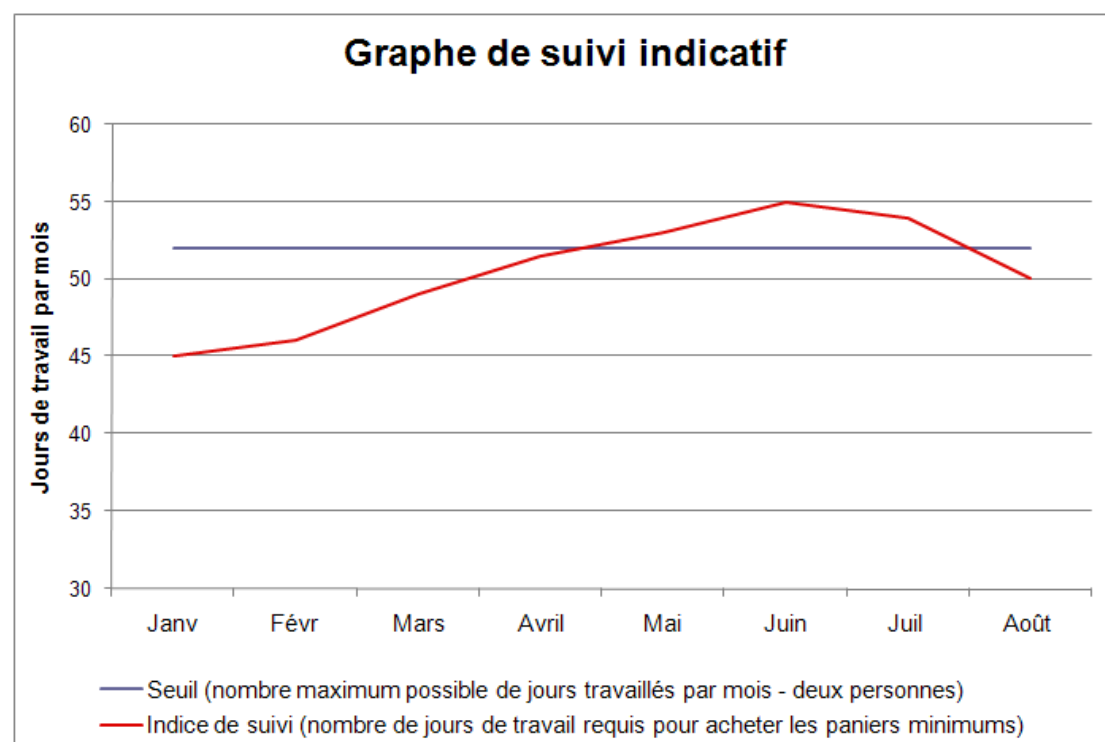
Indice de suivi des moyens d'existence urbains (nombre de jours de travail requis pour acheter les paniers de produits alimentaires de survie, de produits non alimentaires de survie et de protection des moyens d'existence) =

$$\text{Coût du panier de protection des moyens d'existence} \div \text{Tarif du travail journalier}$$

Après avoir calculé le nombre de jours de travail requis pour acheter ces paniers, il importe manifestement de fixer un seuil, au-delà duquel les ménages pauvres n'ont pas les moyens d'acheter ces paniers (c.-à-d., leurs frais de subsistance de base). Ce seuil doit être le nombre maximum de jours qu'il est possible pour les ménages pauvres de travailler en un mois. Comme la composition des paniers de dépenses minimums, la fixation de ce seuil est subjective à bien des égards et doit être finalisée lors de discussions avec FEWS NET et la CNSA.

Finalement, il faut remarquer que cet outil de suivi tient compte des stratégies d'adaptation, telles que celles qui sont énumérées dans la section 3.11 ci-dessus. En incluant cent pour cent des calories des produits alimentaires de base dans le panier alimentaire de survie et seulement un minimum de produits alimentaires non essentiels dans le panier de protection des moyens d'existence, on part de l'hypothèse que les ménages pauvres modifieront leurs habitudes de consommation alimentaire en réponse à ces dangers. En outre, le revenu tiré des transferts d'argent peut être inclus en le soustrayant du coût des paniers de dépenses minimums, avant de calculer l'indice. Enfin, en fixant le seuil, il est possible d'inclure le nombre maximum de jours où un ménage pauvre peut travailler par mois, en prenant ainsi en compte le fait que, lorsqu'ils rencontrent des difficultés, les ménages s'efforcent d'augmenter leur nombre de jours de travail. La figure 3.13 ci-dessous montre comment l'outil de suivi fonctionnerait, après plusieurs mois d'opération. Lorsque l'indice franchit le seuil, de plus amples informations sont nécessaires et peut-être une intervention. Les données figurant dans le graphique sont uniquement à titre indicatif et ne s'appuient sur aucune information collectée pendant l'enquête.

Figure 3.13



4. Conclusion

Cette enquête établit des renseignements de référence sur les moyens d'existence des pauvres urbains à Port-au-Prince et suggère un cadre de suivi, qui peut contribuer à l'analyse continue de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence dans la ville. Elle propose de répondre aux questions élémentaires sur la nature de la pauvreté urbaine, en particulier concernant la manière dont les ménages accèdent à la nourriture, au revenu et aux services de base et comment la composition du revenu et les habitudes de dépenses diffèrent entre ménages à différents niveaux de richesse. Ce qui suit rassemble les principales conclusions, met l'accent sur les points les plus importants et identifie les domaines à étudier plus avant.

Les résultats de cette évaluation montrent que la majorité de la population des bidonvilles est pauvre même par rapport aux normes des bidonvilles eux-mêmes, avec soixante-cinq pour cent de la population appartenant aux deux groupes les plus bas de la division en quatre (très pauvres, pauvres, moyens, mieux lotis). Après les émeutes, les tempêtes et les hausses de prix de 2008, les très pauvres (trente pour cent) sont juste capables de survivre, mais à un niveau acceptable à la rigueur. Ils vivent avec 1,35 USD environ par personne par jour. Ceci peut ne pas paraître particulièrement bas par comparaison avec d'autres pays en développement en termes absolus, mais le coût de la vie à Port-au-Prince est comparativement élevé, reflet d'une économie d'importation. Dans la ville, être pauvre coûte cher.

Une analyse du mode d'alimentation, de la composition du revenu et des habitudes de dépense révèle des écarts non négligeables dans la pauvreté globale. Les ménages les plus pauvres se distinguent par un rapport de dépendance très élevé (peu de soutiens de famille par rapport aux personnes à charge), un manque d'accès aux actifs productifs et des emplois mal rémunérés. À mesure qu'augmente le revenu, le niveau de la paie augmente et la nature du travail change, de sorte que les moyens et les mieux lotis tendent à occuper des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés, et participent davantage à des activités commerciales lucratives. L'évaluation montre que les transferts d'argent étaient importants pour tous les groupes de richesse, mais il reste difficile de les quantifier avec exactitude tant au niveau des ménages qu'au niveau national.

Du fait de la faiblesse de leurs revenus, les ménages des deux groupes les plus bas doivent dépenser la majorité de leur argent en alimentation, simplement pour satisfaire leurs besoins alimentaires minimums. En effet, les très pauvres n'y parviennent même pas ; ils ne consomment que quatre-vingt-quinze pour cent du minimum requis en termes de calories. Les groupes plus pauvres achètent surtout des produits alimentaires de base. Les protéines animales ne s'achètent qu'en petites quantités ; en effet, les très pauvres ne peuvent acheter de la viande de boeuf ou de chèvre et dépensent le peu qu'ils ont en protéines animales meilleur marché, comme du hareng séché ou du poulet surgelé. Par contraste, les « mieux lotis » (qui toutefois ne sont pas suffisamment riches pour quitter les bidonvilles) peuvent dépenser quatre fois plus que les très pauvres en protéines animales, notamment du poisson frais, et consomment plus de haricots et de légumes. Dans ce contexte, il est intéressant de constater que les très pauvres et les pauvres achètent de grandes quantités de nourriture préparée dans les rues, qui est relativement onéreuse en termes de coût des calories. Plusieurs raisons ont été suggérées pour cela, notamment le besoin des travailleurs de manger en dehors de chez eux et le coût du combustible pour la cuisson. Toutefois, d'autres études sont nécessaires pour comprendre la raison pour laquelle les pauvres dépensent leur argent de cette manière.

Les ménages des deux groupes les plus pauvres dépensent la majeure partie du reste de leur argent en produits de base nécessaires à la survie, surtout du charbon de bois, de l'eau, du savon et le loyer. Même pour des articles aussi élémentaires, il existe d'importants écarts manifestes entre le niveau des pauvres et celui des très pauvres. Par exemple, pour une taille de ménage similaire, les très pauvres dépensent quarante pour cent de savon en moins que les pauvres, ce qui indique des différences dans la qualité de la vie, voire de la santé.

En termes absolus, les ménages pauvres peuvent aussi se permettre de dépenser plus que les très pauvres en eau, en charbon de bois pour la cuisine et en loyer, ce qui leur garantit un logement plus grand et d'une qualité un peu meilleure. Tout bien considéré, le niveau des dépenses des ménages très pauvres a été jugé bas à un point inacceptable et celui des pauvres a été utilisé à la place comme base minimum pour fixer les seuils de suivi.

Du peu d'argent qui reste aux groupes les plus pauvres après les dépenses essentielles pour le ménage, la plupart sont consacrées à l'éducation. Bien que la même chose soit vraie pour le groupe médian, ces ménages ont nettement plus d'argent à dépenser en « produits de luxe » comme les célébrations, le tabac et l'alcool. Les ménages très pauvres ne dépensent typiquement presque rien en produits de ce genre. En effet, les dépenses des très pauvres en éducation sont particulièrement impressionnantes. S'ils ne payaient pas pour l'éducation, ils pourraient facilement couvrir cent pour cent de leurs besoins alimentaires minimums. Toutefois, ils ne sont pas en mesure de le faire s'ils choisissent d'éduquer leurs enfants, ce qu'ils font typiquement.

Parmi les différentes dépenses d'éducation (droits de scolarité, uniformes, cahiers, transport, argent de poche), c'est l'argent de poche que les élèves utilisent pour leur déjeuner et leur goûter qui est la plus importante pour tous les groupes de richesse. Cela semblerait indiquer qu'un programme de cantine scolaire soulagerait considérablement la pression sur les groupes les plus pauvres. Cependant, nous devons remarquer que pendant l'évaluation AEM de Djibouti, en Afrique orientale, on a constaté que l'argent de poche avait une importance similaire, et que le fait de ne pas avoir d'argent de poche pouvait faire paraître l'enfant comme différent et même le conduire à abandonner l'école. Une meilleure compréhension du rôle joué par l'argent de poche à Port-au-Prince est nécessaire.

Finalement, cette évaluation a aussi mis en lumière la vulnérabilité des groupes les plus pauvres à un éventail de chocs notamment l'insécurité politique, les catastrophes naturelles et les hausses des prix alimentaires. L'outil de suivi proposé est conçu pour fournir une information continue sur la capacité des pauvres à acheter la nourriture minimum et les produits non alimentaires nécessaires ainsi que l'accès aux services comme la santé et l'éducation. On doit espérer qu'une fois que les discussions avec FEWS NET et la CNSA seront achevées, cet outil sera utilisé pour améliorer la qualité des données concernant l'alimentation et la sécurité des moyens d'existence pour Port-au-Prince.

Références/Documents consultés :

Fagen, P. (2006) *Remittances in crises: A Haiti case study*, Overseas Development Institute (ODI), London.

FEWS NET (2005) *Profils de Modes de Vie en Haiti*, Port-au-Prince.

IHSI (2005) *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003* (RGPH 2003), Port-au-Prince.

Lamaute-Brisson, Nathalie (2005) *Emploi et Pauvreté en milieu urbain en Haiti*, Commission Economique pour l'Amerique Latine et les Caraïbes (CEPALC).

Verner, Dorte (2008a) *Labor Markets in Rural and Urban Haiti*, World Bank, Policy Research Working Paper 4574.

Verner, Dorte (2008b) *Making Poor Haitians Count: Poverty in Rural and Urban Haiti*, World Bank, Policy Research Working Paper 4571.

WFP (2008) *Haiti, Impact de la crise alimentaire sur les populations urbaines de Port-au-Prince*.

WFP-VAM CFSVA/CNSA (2007) *Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) en Milieu Rural Haïtien*, Port-au-Prince.